

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'EXPLORATION DE LA FONCTION DE L'AGIR CHEZ UNE FEMME AYANT
COMMIS UN CRIME CONTRE LA PERSONNE À CARACTÈRE SEXUEL

ESSAI
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE

PAR
ANNIE PAQUIN

JUILLET 2022

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cet essai doctoral se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

À mon directeur de thèse, Louis Brunet qui a su m'accompagner dans cette aventure que constitue le doctorat en psychologie. Sa direction m'a donné l'appui nécessaire pour me repérer à travers cette myriade d'informations et de théories. À mon superviseur, Vincent Cardinal, ce tuteur qui m'a permis de garder le cap dans les tempêtes et qui m'a encouragé à construire mon identité professionnelle avec cohérence et confiance. Ses encouragements ainsi que ses bons mots ont su raviver en moi cet amour pour la psychanalyse.

À ma sœur, mon pilier, sur lequel j'ai pu me reposer à maintes reprises que ce soit pour la lecture et la correction de mon essai ou pour le soutien moral indispensable qu'elle m'a octroyé. Tu as contribué à ce que je devienne épanouie professionnellement et personnellement. Il n'y a pas de pilier plus solide que toi dans ma vie. À mon conjoint Charles-Alexandre, ce partenaire qui s'est assuré que j'atteigne ce but en parsemant ma vie de moments de joie et de complicité. Tu es probablement celui-ci qui sera le plus heureux d'avoir enfin traversé à mes côtés le pont entre mes aspirations et la concrétisation de celles-ci. À mes parents qui ont fait germer en moi mon intérêt à l'égard du monde académique ce lieu où la réflexion est reine, et qui m'ont appuyée dans mon désir d'exercer un métier à mon image. À ma cousine Émilie, ton enthousiasme à lire mon essai doctoral m'a donné la détermination requise pour l'écrire et en discuter avec le même enthousiasme. Tu as été un baume sur mes périodes d'exaspération.

À toutes les personnes que j'ai rencontrées et côtoyées lors de mon parcours doctoral, Stephany, Cassandra et Karine avec lesquelles j'ai pu échanger sur nos réalités, sur nos défis et sur nos vies respectives. Nos discussions ont su me donner espoir en me montrant que je n'étais pas seule à accomplir cette épreuve à mi-chemin entre la folie et la passion. Roxane, ma consœur de doctorat, nous nous sommes suivies à chacune des étapes et ta présence a été d'une grande aide. Étant en quelque sorte le miroir de mon avancement académique, de mes habitudes de procréation et de mon attitude parfois bonasse. J'ai trouvé l'écho à ma voix, un écho nécessaire afin que je ne me sente pas trop perdue dans les séminaires, la rédaction ainsi que les demandes d'internat.

À mes amies de toujours, Mélanie, Myriam et Isabelle, vous avez su trouver du temps pour moi quand j'avais besoin de prendre un café ou de discuter au téléphone l'instant de reprendre mon souffle et de rire un peu.

Une petite pensée à l'équipe Ernest avec qui j'ai répété mes oraux, élaborer ma pensée sur les différents thèmes de mes travaux. Il va sans dire que vous êtes une « équipe solide ».

L'utopie est la matrice de l'histoire et la sœur jumelle de la révolte.

— José Bové

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	I
INTRODUCTION.....	1
LA FEMME CRIMINALISÉE : L’OUBLIÉE ET LA STIGMATISÉE	2
L’AGIR CRIMINEL ET SA FONCTION.....	3
CHAPITRE I LE CRIME AU FÉMININ ET SES FONCTIONS	7
1.1 MODÈLES SUR LES CYCLES DE LA VIOLENCE	7
1.2 LE RECOURS À L’ACTE VIOLENT OU SEXUEL DANS UN CONTEXTE DE CRIMINALITÉ FÉMININE	10
1.3 PORTRAIT DE LA FEMME CRIMINELLE	10
1.4 LES MODES D’ENTRÉE DANS LA CRIMINALITÉ.....	12
1.4.1 <i>Violence sexuelle</i>	12
1.4.2 <i>Autres types de violence</i>	15
1.5 LE PASSAGE À L’ACTE ET LE RECOURS À L’ACTE	16
1.6 L’AGIR ET SA FONCTION ÉCONOMIQUE	17
1.7 L’AGIR ET SA FONCTION DYNAMIQUE	18
1.7.1 <i>Rejet du féminin chez la femme ?</i>	21
1.7.2 <i>Exister à travers le crime contre la personne</i>	22
CHAPITRE II PROBLÉMATIQUE, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE	23
2.1 PROBLÉMATIQUE	23
2.2 OBJECTIFS	23
2.3 MÉTHODOLOGIE.....	24
2.3.1 <i>Récit de vie</i>	24
2.3.2 <i>Étude à visée exploratoire</i>	25
2.3.3 <i>Anonymat</i>	26
2.4 PARTICIPANTE.....	26
2.4.1 <i>Description de la participante</i>	26
2.5 RECRUTEMENT	27
2.6 COLLECTE DE DONNÉES	28
2.7 ANALYSE DE DONNÉES	29
2.7.1 <i>Paramètres de l’entrevue</i>	29

2.7.2 <i>Modèle associatif</i>	30
2.8 COMPENSATION FINANCIÈRE.....	32
2.9 INTÉGRITÉ PSYCHIQUE DU SUJET.....	32
CHAPITRE III RÉSUMÉ DE LA TRAJECTOIRE DE VIE DE LA PARTICIPANTE	34
.....	
3.1 ENFANCE	34
3.2 ADOLESCENCE.....	34
3.3 ÂGE ADULTE.....	35
3.4 L'AGIR CRIMINEL.....	36
3.5 SENTENCE	37
3.6 VIE APRÈS LA DÉTENTION.....	39
CHAPITRE IV.....	40
ANALYSE, MODÈLE RELATIONNEL DE L'ENFANCE À L'ÂGE ADULTE	40
4.1 RENVERSEMENT	40
4.1.2 <i>La parfaite petite fille</i>	40
4.1.3 <i>La rébellion</i>	41
4.1.4 <i>Retour de l'idéal</i>	41
4.2 PRINCIPE DE RÉPÉTITION.....	45
4.2.1 <i>De l'enfant à la mère idéale</i>	45
4.3 L'IMPASSE DE L'IDÉAL : LA SOLITUDE	46
4.4 IDENTIFICATION PROJECTIVE.....	49
4.5 CIRCONSTANCES DE L'AGIR.....	51
4.6 BULLE IDENTITAIRE.....	53
4.7 INDIFFÉRENCIATION ET DÉVALORISATION DE SOI.....	54
4.8 DÉINVESTISSEMENT DU SURMOI	56
4.9 DÉCHARGE PULSIONNELLE VS SYMBOLISATION.....	58
4.10 ENTRETIENS ET PRISE DE CONSCIENCE	59
CHAPITRE V DISCUSSION ET CONCLUSION	60
5.1 RÉSUMÉ DES POINTS CENTRAUX ET LA CONTRIBUTION DE L'ESSAI.....	60
5.2 LIMITES DE L'ÉTUDE.....	62
<i>Nombre de participantes</i>	62
<i>Reconstitution du silence</i>	62

<i>Contexte des entretiens de recherche</i>	63
5.3 PISTES DE RECHERCHE À VENIR.....	63
5.4 RÉFLEXION CLINIQUE.....	64
ANNEXES	66
RÉFÉRENCES	67

RÉSUMÉ

La fonction de l'agir criminel à caractère violent chez la femme demeure un thème de discordance ou d'indifférence auprès des différents théoriciens en psychologie, en criminologie et en sociologie. Certains auteurs réfutent la valence d'agressivité de la femme en stipulant que celle-ci s'inscrirait sous le signe du soin ou serait la résultante de l'emprise de l'homme. D'autres, qui optent pour une position d'indifférence minimiseraient les séquelles liées aux actions violentes ou sexuelles de la femme cliente (Trébuchon et Léveillé, 2011). Quand le crime au féminin est considéré, il est conceptualisé d'après les notions économiques et dynamiques. Toutefois, un nombre restreint, voire inexistant, de chercheurs s'est intéressé au développement d'une organisation psychique ayant recours à l'acte violent ou sexuel, et ce, plus précisément chez la femme. Cette étude à visée exploratoire a pour dessein de lever le voile sur cette construction atypique de l'organisation psychique. Pour ce faire, nous avons réalisé des entretiens approfondis avec une femme détenue pour agression sexuelle sur un mineur et utilisé l'approche du récit de vie afin de bien cibler l'entièreté de l'histoire de la participante. L'analyse-retour a ensuite été utilisée dans le but d'approfondir le processus des entretiens et de leur analyse jusqu'à obtention de saturation du contenu. Nos analyses ont fait ressortir que la femme criminelle rencontrée lors de cette recherche présentait un certain nombre de caractéristiques psychiques ayant déterminé son agir. Parmi ces éléments nous soulevons la répétition du rôle de mère idéalisée, un défaut d'appropriation subjective et un mode défensif basé sur le renversement dans son contraire.

Mots clés : agir, symbolisation, appropriation subjective, crime au féminin, économique et dynamique

INTRODUCTION

À une époque où la violence, les crimes contre la personne et les attentats terroristes sont exhibés au public dans les divers médias, un paradoxe semble avoir pris place dans l'imaginaire collectif contemporain. La violence brille par son omniprésence donnant l'impression que nous sommes tous des victimes potentielles d'une violence grandissante. Notre intégrité physique et psychologique nous semblerait ainsi constamment menacée. La réalité est toutefois tout autre. Nous sommes moins à risque d'être agressés, violés ou maltraités qu'au 20^e siècle (Karmen, 2012). Ainsi, le taux de criminalité au Canada pour les crimes violents serait demeuré stable ou aurait diminué lors des dernières années (Karmen, 2012 ; Mahony, 2011).

La problématique des femmes physiquement violentes n'échappe pas à ce paradoxe. Bien que depuis les années 1980, les femmes physiquement violentes sont de plus en plus présentes sur nos écrans, il demeure que ce type de crime sous le signe du féminin aurait cessé d'augmenter depuis le début du 21^e siècle, et ce, malgré sa présence croissante dans les médias (journaux, télévision, cinéma, etc.). (Bourque-Bélanger, 2008 ; Collins, 2016 ; Guérin et Chagnon, 2017 ; Mahony, 2011). Au même titre, au Canada, le crime violent au féminin a connu une progression notable de 1979 à 2001. Puis, il s'est montré stable (Mahony, 2011).

Certains auteurs tels que Schwartz (2009) contestent toutefois la validité même de cette montée au 20^e siècle du crime violent chez la femme en émettant l'hypothèse que celle-ci serait plutôt attribuable à un mouvement grandissant de dénonciation et d'arrestation en lien avec ces crimes (Gavin et Porter, 2014 ; Schwartz, Steffensmeier et Feldmeyer, 2009). Selon la logique de ce postulat, plusieurs questions se posent : si la violence chez la femme a toujours été présente, mais qu'elle avait été niée, pourquoi avons-nous fermé les yeux sur elle ? Et quelles sont les conséquences de ce déni collectif ?

La femme criminalisée : l'oubliée et la stigmatisée

Les femmes constituent de 4 à 7 % des individus en milieu carcéral québécois (Leduc, 2011). En Amérique du Nord, on observe un ratio d'une femme pour dix hommes au sein de la population de criminels (Le Bodic et Gouriou, 2010). Ces statistiques sont perçues par plusieurs auteurs comme la pointe de l'iceberg de la criminalité au féminin, celle-ci étant le point aveugle de la société, des scientifiques ainsi que du système judiciaire (Tardif, Auclair, Jacob et Carpentier 2005 ; Grollier et Mergnier, 2012 ; Trébuchon et Léveillée, 2016). Ici, la criminalité au féminin à caractère violent réfère avant tout aux infractions contre la personne plutôt qu'aux autres types d'infractions (contre la propriété, autres et relatives à la conduite de véhicules). Ce type de criminalité n'aurait été qu'effleuré au fil des ans en raison de son caractère tabou et son incompatibilité avec les stéréotypes culturels traditionnels (Trébuchon et Léveillée, 2016). Dans notre société, certains auteurs tels que Lloyd (1995) et Rubi (2010) prétendent qu'il existerait une loi naturelle qui ordonne à la gent féminine d'être passive et maternante. Dans ce sens, la femme en commettant un crime ne contrevient pas seulement à la loi au sens pénal, mais elle contrevient aussi à cette loi naturelle (Lloyd, 1995 ; Comack et Brickey, 2007 ; Rubi, 2010). Les stéréotypes de l'agir criminel violent associés au genre véhiculent l'idée que le crime au féminin est plus anormal que le crime au masculin, bien que l'acte puisse être le même (Rubi, 2010). Cette différence de perception s'expliquerait en partie par le fait que la violence commise par une femme est considérée en marge de la loi naturelle (Lloyd, 1995 ; Comack et Brickey, 2007). Ainsi, en incarnant un rôle porteur de violence, la femme est perçue comme anormale, folle ou monstrueuse (Comack & Brickey, 2007). D'une certaine façon, le crime au féminin relève de l'impensable, voire de l'impossible, car celui-ci va à l'encontre du mythe qui veut que l'agressivité soit le propre de l'homme (Tardif, Auclair, Jacob et Carpentier, 2005). La femme, quant à elle, est élevée au rang d'un idéal de mère attentionnée, aimante et sans malice. Donc, seules les femmes contre nature pourraient commettre des actes d'agressions sexuelles ou physiques (Tardif, Auclair, Jacob et Carpentier, 2005). À l'unisson, les tabous, les stéréotypes et le déni de l'agir criminel chez la femme favoriseraient la sous-estimation de ce phénomène. (Trébuchon et Léveillée, 2016)

Les travaux en psychocriminologie n'échappent pas à cette sous-représentation de la femme criminalisée. En effet, les écrits sur la criminalité au féminin ne représentent qu'une minorité de la littérature (Bellard et Herzog-Evans, 2010). De même, il existe peu de modèles théoriques sur la dynamique des femmes ayant commis un acte de violence (Bertrand, 1979 ; Le Bodic et Gouriou, 2010). Les seuls écrits sur le sujet dépeignent majoritairement la femme sous l'angle de la passivité, de la position de victime et s'appuient largement sur les modèles développés à partir d'hommes criminalisés (Gavin et Porter, 2014 ; Le Bodic et Gouriou, 2010).

Une minorité d'auteurs tels que Suzanne Léveillée, Clémentine Trébuchon (2011) et Valérie Moulin (2010) ont exploré, dans le cadre de leurs recherches, les fondements théoriques du passage à l'acte chez la femme en se dissociant des modèles basés sur l'étude des hommes criminalisés. Malgré ces nouveaux apports théoriques, il n'en demeure pas moins que le crime au féminin reste une problématique méconnue et souvent conceptualisée de manière stéréotypée (Le Bodic et Gouriou, 2010).

De cette méconnaissance découle une banalisation ou un scepticisme à l'égard des victimes de ces femmes violentes. Le statut traumatique du crime commis par une femme est remis en question et les séquelles des victimes sont discréditées. En raison de cette méconnaissance, on note aussi plusieurs accrocs au niveau de la mise en place d'évaluations et de traitements thérapeutiques adaptés aux besoins et aux caractéristiques de cette clientèle (Trébuchon et Léveillée, 2011). Le crime au féminin serait donc le parent pauvre du monde de la psychocriminologie. Aurions-nous à apprendre de ce parent pauvre ? Pourrait-il nous amener à réfléchir davantage sur la fonction du geste violent ou sexuel, malgré ses apparences de futilité ?

L'agir criminel et sa fonction

Les études psychocriminologiques informent peu sur la manière dont se structure et se construit la femme qui a recours à la violence (Comack et Brickey, 2007). Une pauvreté théorique concernant la femme criminelle est donc maintenue vu la quantité restreinte de recherches ayant pour sujet cette clientèle (Harrati, Mazoyer et Vavassori, 2014). Faute

d'appui théorique, selon Gavin et Porter (2014, p.3) nous percevons intuitivement la violence commise par la femme comme une pâle copie de l'agressivité chez l'homme. Le crime au masculin étant nettement plus documenté, les écrits présentent conséquemment une variété de théorisations sur le phénomène. La transposition de ces théories sur les femmes, bien que plausible, n'est toutefois pas assurée.

La femme n'est pas qu'une reproduction adoucie de l'homme. Elle ne se définit pas par son degré de correspondance avec les normes masculines. Le crime au féminin aurait des spécificités qui lui sont propres et celles-ci seraient inscrites dans une culture, une société et une dynamique personnelle selon Blanchette et Brown (2006) ainsi que Welldon (2011). Dans la même optique, Trébuchon et Léveillée (2011) soulignent qu'il serait pertinent d'étudier la femme criminelle comme un être qui existe à part entière sans avoir à se référer au masculin. Ce constat est appuyé par l'idée que le crime au féminin comporterait plusieurs spécificités (Trébuchon et Léveillée, 2011). Les études limitées à ce sujet ne nous offrent qu'un aperçu imprécis du développement psychique de ces femmes (Comack et Brickey, 2007). Le crime féminin et sa fonction demeurent peu compris.

Les écrits psychocriminologiques sur le recours à l'acte chez l'homme offrent un éclairage notable sur l'agir criminel et son fonctionnement. Sans mettre l'accent sur les éléments d'autodéfense (riposte à une agression antérieure) du crime, ces théories témoignent de l'incidence des variables économiques et dynamiques sur le recours à l'acte. Le crime est parfois compris sous les angles d'une décharge pulsionnelle ou sous l'angle d'une tentative de résolution d'une conflictualité psychique (Balier, 2005 ; Brunet, 2016).

Dans l'optique de la décharge pulsionnelle, le sujet use d'une action motrice telle que le crime contre la personne pour parvenir à réduire l'accumulation d'excitations, et ce, selon le principe de plaisir (Raoult, 2006.) Ici, le criminel peut par exemple attaquer un semblable pour se décharger d'un trop-plein pulsionnel, tout en tentant de conserver son intégrité psychique (Moulin, 2010). Dans ce sens, le déchargement d'une tension psychique peut avoir à la fois une dimension pulsionnelle et être une forme d'expulsion de l'angoisse (Balier, 1998). À défaut de traiter la quantité par des processus comme la symbolisation,

l'appareil psychique pourrait expulser une tension interne, notamment une angoisse inconsciente, avant même sa représentation psychique. Ainsi le geste criminel ne pourrait pas être issu d'un travail de symbolisation ou de représentation suffisant (Salem, 2015 ; Brunet, 2016).

Par contre, l'acte pourrait aussi être issu d'une tentative de résolution d'une conflictualité psychique, « l'acte servirait de support représentationnel aux conflits psychiques qui ne pouvant pas être mis en mots, retourneraient au langage moteur pour trouver une issue. » (Guérin et Chagnon, 2017, p.86). Par exemple, pensons à un sujet blessé narcissiquement attaquant une autre personne pour retrouver et de restaurer son narcissisme dans un contexte où sa vulnérabilité a été dévoilée et ressentie. Ici, l'attaque est davantage représentée que dans la décharge pulsionnelle, car celle-ci constitue une tentative du moi de trouver une solution à un conflit. Une solution imparfaite, car il y a tout de même un certain échec de la représentation et de la symbolisation.

De plus, lorsque l'agir criminel se veut une décharge de la tension et une expulsion des angoisses ou du désespoir, il peut aussi se manifester comme un appel à l'objet (Balier, 2005 ; Raoult, 2006 ; Moulin, 2010). L'objet peut parfois être utilisé pour sa fonction autocalmante et, d'autres fois, pour sa fonction contenant (Bessoles, 2005 ; Brunet et Casoni, 1998). En parlant des agresseurs sexuels, Bessoles (2005, p.134) affirme que « la victime vient calmer la rupture de l'homéostasie au même titre que l'apport de la nourriture à la faim ».

Considérant le peu d'études systématiques sur le crime au féminin, cette étude a pour but d'explorer la fonction de l'agir criminel chez une femme, et ce, dans une perspective psychanalytique. La théorie psychanalytique étant pertinente dans cette recherche pour sa lecture des facteurs inconscients du passage à l'acte. L'attrait de cette étude réside dans la démystification de l'agir violent ou sexuel chez la femme et se veut une amorce dans la compréhension de ce phénomène. Ainsi, l'emphase sur le féminin est ce qui caractérise cette recherche puisqu'elle se distingue des écrits sur la psychocriminologie actuels qui offrent une compréhension du crime selon le point de vue de l'homme-agresseur. L'étude

plus particulière de la fonction de l'agir criminel et transgressif à caractère sexuel chez une femme a été réalisée pour mieux comprendre le crime ainsi que ses motivations inconscientes (but recherché) s'il y a lieu. Nous avons aussi cherché à comprendre, au fil des entretiens, les répercussions de la mise en récit du crime à caractère sexuel chez la participante. Il est à noter que nous avons tenté de peaufiner notre compréhension du crime transgressif au féminin en gardant à l'esprit que notre réflexion se base sur un cas bien spécifique et que les gestes commis par notre participante ne correspondent pas à la vision populaire d'un crime violent ou à un épisode de violence mutuelle au sein d'un couple. En effet, selon le point de vue adopté (point de vue légal, sociologique, psychologique, le geste illégal commis par la personne que nous avons rencontrée pourrait être considérée comme de la « violence sexuelle » bien que dans le sens populaire du terme, il n'y a pas eu d'utilisation de force, de contrainte, de coups. En ce sens il nous semble préférable d'utiliser dans ce cas précis les termes de « criminalité sexuelle » ou de « transgressions sexuelles » pour éviter la confusion possible pour le lecteur.

Dans cet essai, nous présentons d'abord les modèles psychocriminologiques du passage à l'acte ou de la violence pour ensuite nous concentrer sur le phénomène du crime au féminin, puis aborder les fonctions économiques (décharge) et dynamiques (appropriation subjective et symbolisation) des crimes. Enfin, nous présenterons l'analyse du cas ainsi que nos conclusions.

CHAPITRE I

LE CRIME AU FÉMININ ET SES FONCTIONS

Selon les modèles écologiques de la violence, l'agir délictuel violent s'appuie sur un ensemble de variables génétiques, biologiques, psychologiques et sociales (Blanchette et Brown, 2006 ; Lawson, 2015). Bien que ces types de modèles basés sur différentes variables offrent un éclairage pertinent sur le crime au féminin, ils ne seront pas explorés davantage au sein de cette étude. En effet, celle-ci est une réflexion sur la fonction de l'agir criminel dans une compréhension psychanalytique, et ce, afin de mieux cerner les désirs inconscients du sujet. De ce fait, seuls les différents modèles psychanalytiques et psychocriminologiques seront abordés de manière sommaire dans les sections à venir.

1.1 Modèles sur les cycles de la violence

Plusieurs auteurs ont élaboré leur propre théorisation de l'acte criminel au fil des ans. Parmi ces théories, différents sens et fonctions ont été attribués au crime. Par exemple, certaines théories du 20^e siècle expliquent l'acte criminel par son lien dynamique avec la culpabilité ou l'excès pulsionnel. Cela a été le cas pour des auteurs comme Freud (1916) et Airchhorn (Bencheikh, 1998). Freud dans son texte « criminel par sentiment de culpabilité », explique que les actes criminels commis par le sujet lui procurent un soulagement psychique. En fait, le sujet éprouverait préalablement à l'acte criminel de la culpabilité en raison de la transgression, dans le passé, d'un interdit lié au complexe d'Œdipe. Cette culpabilité serait par la suite accablante pour cette personne. Freud émet l'hypothèse que le sujet, dans un appel à la punition suite à la transgression d'interdit ou à un désir inconscient incompatible avec la volonté du surmoi, en vient à commettre un crime pour deux raisons. La première étant que le crime et ses conséquences possibles (p. ex : emprisonnement) procurent à la personne criminelle un moyen d'être puni pour la transgression d'un interdit. La seconde est que le sentiment de culpabilité peut être fixé à quelque chose par l'entremise du crime (Freud, 1916).

Le modèle d'August Airchhorn offre aussi une explication intéressante du devenir criminel. Se basant sur les fondements théoriques de la psychanalyse, Airchhorn conçoit les comportements délinquants ou criminels comme la résultante d'un amour ou d'une sévérité excessive. La présence de ces excès vient compromettre le développement normal de l'individu (Bencheikh, 1998). De ce fait, le criminel accablé par la culpabilité et l'autocritique causées par l'excès d'amour ou de sévérité passe à l'acte afin de se punir et de valider son sentiment de culpabilité (Freud, 1916 ; Bencheikh, 1998). Cette conceptualisation de la violence se veut en accord avec une compréhension freudienne, tout particulièrement de la métapsychologie pré-1920.

Des auteurs, comme Daniel Lagache et Pierre Ange Raoult accordent au crime une autre fonction. Par exemple, le crime permettrait la réactualisation d'un conflit interne, et ce, à condition qu'il soit réactivé par une problématique externe (Bencheikh, 1998 ; Raoult, 2006). En fait, l'auteur Pierre Ange Raoult explique que pour les personnes ayant vécu un traumatisme il :

suffit d'un regard, d'un mot, d'une perception pour que le sujet se vive en un lieu d'effondrement topique, pure obscénité, jouissance délétère. Survient l'acte, hors scène. L'acte a dès lors valeur de restauration, une tentative de trouver réponse à une impasse logique, source d'angoisse. Il vise à réinscrire le sujet-objet en une scène, à faire scène en vue d'une restitution symbolique. (Raoult, 2006, p. 14).

Autrement dit, le sujet tente par l'acte de reprendre une position de sujet dans un conflit où il n'a pas pu être présent (subjectivement) en raison de l'aspect traumatique de l'événement. Le sujet essaie de s'extirper d'un « point d'inexistence » (Raoult, 2006). Toutefois, tel que l'affirme Zagury (2008), le crime ne permet pas en soi la maîtrise d'un traumatisme. Dans cette optique l'individu est contraint à répéter des gestes criminels.

Les auteurs tels que Philippe Bessoles (2005) attribuent une fonction calmante au crime sexuel ou violent. En effet, le criminel déchargerait son trop-plein d'excitations sur sa

victime afin de retrouver un état d'homéostasie, un état avec une tension moindre. Bessoles (2005) compare le recours à l'acte chez le criminel à la prise de nourriture chez une personne qui souffrirait de la faim. Dans les deux cas, le sujet est soulagé par son action. Bessoles (2005) précise sa pensée en parlant plus précisément des auteurs d'agressions sexuelles. Il explique que l'agression sexuelle associée à la pulsion de mort répond à un besoin d'abaisser une surcharge d'excitation, lorsque le sujet arrive difficilement à recourir à la fantasmatisation ou à la représentation mentale. Dans ce contexte, on pourrait imaginer qu'un homme ait recours à la violence physique ou sexuelle dans le but de rétablir la dynamique relationnelle (p.ex. : homéostasie = état de fusion initiale) compromise par les manifestations d'indépendance ou d'autonomie de sa partenaire (p.ex. : voit ses amies, occupe un emploi).

Selon une théorie plus récente de Raphaëlle Bigex (2014), le passage à l'acte criminel peut être compris en fonction de sa relation avec la notion de traumatisme. Bien qu'à première vue ces deux concepts, le passage à l'acte et le traumatisme font référence à des réactions motrices parfois opposées, il existerait de nombreux recoupements. L'auteure explique que le traumatisme ainsi que le passage à l'acte se produisent dans un espace similaire, un lieu « hors-je ». Dans cet espace, la pensée fait défaut et le sujet est subjectivement absent. En fait, le sujet est présent par l'entremise de son corps qui peut à la fois être paralysé ou l'auteur de violence et de crime. Bigex pose ensuite l'hypothèse que ce corps qui agit ou, autrement dit, passe à l'acte, serait en fait l'abréaction d'une excitation retenue de l'avènement du trauma. Un simple événement dont l'expérience rappelle le trauma suffirait pour que le trop-plein d'excitations anesthésiées lors d'une période de latence se décharge par l'acte. Dans cette compréhension du trauma, on note une association ainsi qu'une continuité entre le trauma et le passage à l'acte, et ce, quand l'individu est en mal de représentations (Bigex, 2014).

Cette compréhension du passage à l'acte de Bigex semble faire écho au concept d'appropriation subjective qui se résume à « la capacité de se rendre présent à une réalité interne, c'est-à-dire psychique, ou externe, d'en attribuer la provenance, de l'investir et de

l'inscrire dans une trame historique » (Francisco, 2017). En effet, l'espace « hors-je » de Bigex (2014) pourrait être compris comme l'impossibilité pour le sujet d'inscrire son vécu au sein de son histoire. Dans cette optique, le passage à l'acte représenterait une reprise du trauma dans le but de quitter l'espace « hors-je » pour ensuite devenir le sujet de sa trame historique et sortir de l'inexistence (Raoult, 2006 ; Roussillon, 2012 ; Bigex, 2014 ; Francisco, 2017).

1.2 Le recours à l'acte violent ou sexuel dans un contexte de criminalité féminine

Dans plusieurs écrits sur la criminalité féminine, la femme est dépeinte comme une mère bienveillante, une donneuse de soins, un être soumis et fragile, voire une victime (Comack et Brickey, 2007 ; Tasker, 1998.). Selon cette vision de la femme, il est presque impensable d'attribuer le statut de bourreau, de criminelle ou de meurtrière à une femme. D'après cette conceptualisation, la femme ne peut qu'être la victime de son bourreau, ou une femme dont les actes violents sont dictés par la folie (Comack et Brickey, 2007 ; Tasker, 1998). Mais, est-ce bien le cas ? Est-ce que la violence chez les femmes résulte seulement de la victimisation ou d'une psychopathologie ? Seraient-ce les seuls visages de la femme violente ? Les sections suivantes tenteront d'explorer les différentes facettes et fonctions du crime au féminin. Pour ce faire, un portrait général de la femme criminelle sera d'abord dressé pour ensuite explorer la fonction de l'agir criminel sous deux grandes catégories : économique et dynamique.

1.3 Portrait de la femme criminelle

La femme criminalisée n'agit que rarement seule ou à titre de leader. De manière générale quand les femmes adoptent des comportements violents, ceux-ci sont souvent retournés vers sa personne, et ce, dans un contexte de détresse psychologique (Guérin et Chagnon, 2017). Dans les rares occasions où les femmes portent atteinte à un autre individu, les victimes sont la plupart du temps des enfants. En effet, les femmes optent généralement

pour des victimes de genre masculin et âgées de 12 ans en moyenne selon une étude réalisée par Vandiver et Kercher (2004). De plus, les hommes demeurent les principaux auteurs d'agressions sexuelles puisque les femmes représenteraient que 11,6 % des délinquants sexuels (Cortoni, Babchishin et Rat, 2017).

Chez la femme, c'est dans l'intimité, loin des regards indiscrets et des jugements, que se met en scène la majorité de ces crimes violents de tout genre (Comack, Brickey, 2007 ; Hellen et al, 2015). L'emplacement des crimes (maison de la criminelle) à lui seul donne à penser que les crimes à caractère sexuel sont perpétrés sur des pairs, des membres famille et des enfants. De plus, quand la victime n'est pas un proche de la femme violente, c'est une autre personne significative de l'entourage de la femme qui est la cible (Le Bodic et Gouriou, 2010). En ce sens, l'on peut affirmer que le crime sexuel est commis sur une personne marquante pour la femme criminelle.

Dans le même ordre d'idées, quand une femme commet des crimes physiquement violents, tels que l'homicide, sa victime possède des caractéristiques similaires aux victimes de femmes auteures d'agressions sexuelles soit des victimes-enfants, parfois leurs propres enfants. Toutefois, la femme ne tue pas seulement sa progéniture, mais elle est aussi encline à tuer les hommes significatifs de sa vie (Hellen et al, 2015). Autrement dit, la destructivité de la femme, quand elle ne s'abat pas sur sa propre personne, se décharge la plupart du temps sur une personne connue avec qui elle entretient un lien significatif (Mahony, 2011 ; Hellen et al, 2015). Par exemple, dans les cas de meurtres résolus, le lien qui unit la femme meurtrière est souvent intime (Mahony, 2011). En effet, de l'ensemble des victimes d'homicides perpétrés par des femmes, 33 % sont les conjoints de celle-ci et 35 % sont des personnes au sein de la famille de la meurtrière (Mahony, 2011).

Dans la même optique, Richardson (2005) suggère que la différence entre les genres ne résiderait pas dans la forme d'expression de l'agressivité. Elle se situerait plutôt dans le type de relation qu'entretient le ou la victime avec son bourreau (Gavin et Porter, 2014). D'autres auteurs, tels que Kelly Blanchette et Shelley L. Brown (2006), supposent aussi que les relations ont une incidence différente en ce qui concerne le recours à l'acte chez les

deux sexes. En effet, les variables relationnelles auraient une portée prédictive plus élevée chez la femme que chez l'homme. Les femmes seraient davantage susceptibles d'user de leur agressivité lorsqu'une relation significative est menacée.

1.4 Les modes d'entrée dans la criminalité

Est-ce que toutes les femmes sont à risque de passer l'acte ? Et ces femmes ont-elles une histoire, des motivations et des caractéristiques communes ? Les paragraphes suivants fourniront quelques éléments de réponses à travers les différentes théories sur le devenir criminel.

1.4.1 Criminalité et transgression sexuelle

En ce qui concerne les crimes contre la personne, les carences interpersonnelles semblent être au centre de la délinquance et de la criminalité chez la femme (Cario et Sayous, 2010 ; Chesney-Lind et Pasko, 2013 ; Harrati, Vavassori et Villerbu, 2007 ; Murdoch, Vess et Ward, 2010). Les auteurs Cario et Sayous (2010) proposent un modèle de la délinquance sexuelle cohérent avec ce postulat. En effet, ce modèle illustre les différents facteurs prédisposant à la délinquance sexuelle chez la femme en les catégorisant sous quatre modes d'entrée différents : l'espace conjugal ou lieu d'insatisfaction, le mimétisme familial, le surinvestissement de la sphère conjugale et l'idéalisation du partenaire, ainsi que la fonction du leader dans le groupe d'appartenance.

Par ailleurs, le modèle de la délinquance sexuelle de Cario et Sayous (2010) expose une première catégorie de parcours de vie. Celle-ci correspond aux femmes dont la vie a été parsemée d'événements traumatiques provenant d'une instabilité marquée dans la cellule familiale, le milieu académique ainsi qu'une ou plusieurs agressions sexuelles vécues au cours de l'enfance. Ces femmes ont été parfois séparées de leur famille, certaines ont des parcours scolaires houleux et des relations interpersonnelles problématiques. Toutes ces difficultés laisseraient les femmes carencées sur le plan affectif, social et académique. Ces femmes seraient aussi enclines à s'engager dans des relations disharmonieuses avec leur

conjoint ou leur famille. La sphère relationnelle, dans ce contexte, serait vécue comme un échec, ce qui nous mène au premier facteur prédisposant à la délinquance sexuelle : l'espace conjugal insatisfaisant.

L'espace conjugal insatisfaisant, le premier mode d'entrée, renvoie à la présence marquée au sein du couple de désaccords, de carences affectives et de violence psychologique (rejet et humiliation). Cette disharmonie conjugale se fait aussi ressentir dans l'intimité sexuelle des partenaires. Elle peut être comprise en termes de violence sexuelle ou de pauvreté du désir et du plaisir sexuel. L'insatisfaction étant vécue pour ce type de femme comme un manque, pousse à un empressement à le combler par des pratiques déviantes ou criminelles, telles que le proxénétisme et l'agression sexuelle. La déviance sexuelle s'exprime comme une tentative de satisfaire les besoins affectifs et sexuels. En ayant recours à des comportements déviants, la femme au parcours de vie traumatique se distancie de sa position d'impuissance et de manque. Elle se montre désormais en contrôle de la satisfaction de ses besoins (Cario et Sayous, 2010).

Une deuxième catégorie de parcours de vie est décrite par Cario et Sayous (2010). Cette catégorie décrit l'histoire des femmes dont l'enfance a été teintée par l'inceste ainsi que la violence physique et sexuelle. Pour ce type de femme, l'environnement familial est un lieu de transgression des limites, mais aussi le seul espace possible pour entretenir une relation. C'est dans ce contexte que se déploie le deuxième mode d'entrée vers la délinquance : le mimétisme familial. Ce mode d'entrée renvoie à une transmission intergénérationnelle de gestes sexuels à caractère incestueux ou transgressif. Autrement dit, les comportements incestueux sont repris de génération en génération, puisque la normalisation de l'agression sexuelle est implicitement transmise par les membres la famille pour être, dans un deuxième temps, reprise et agie sur et par les générations suivantes. L'agression sexuelle fait donc implicitement partie des mœurs acceptées de la famille d'où la répétition transgénérationnelle de la déviance sexuelle (Cario et Sayous, 2010). Ce type de répétition s'apparente à la compulsion de répétition décrite par Freud (1920) dans *au-delà du principe de plaisir* dans laquelle le sujet rejoue sous une forme altérée des parties des conflits du passé (Laplanche et Pontalis, 1987).

Le troisième type de parcours de vie caractérise les femmes ayant vécu au sein de familles où les parents entretiennent une relation conflictuelle et où règne le rejet ainsi que la dévalorisation. Ces femmes en raison de l'atmosphère qui plane au-dessus de la cellule familiale ont tendance à s'isoler ou à investir leur couple de manière exagérée. De là émerge le troisième mode d'entrée vers la délinquance : le surinvestissement de la sphère conjugale et l'idéalisation du partenaire. Ces deux concepts sont présentés de manière concomitante avec l'insatisfaction dans l'espace conjugal. Dans ce troisième mode d'entrée, la femme sexuellement délinquante idéalise son partenaire, envers qui elle montre des signes de dépendance. Le couple représente un pilier dans l'existence de la femme. Ainsi, en raison de ses carences sur le plan affectif, la femme serait plus aisément contrainte à la soumission et serait susceptible d'adopter des comportements sexuellement déviants. Elle serait prisonnière de sa dépendance affective, et cette prison deviendrait un terrain fertile pour l'émergence de la transgression sexuelle. L'idéalisation ou la toute-puissance du conjoint sont les moteurs de la soumission chez la femme. Elle se donne tout entière à l'autre, en raison de la monstruosité de son omnipotence ou par idolâtrie (Cario et Sayous, 2010).

Le dernier parcours de vie menant à un mode d'entrée dans la délinquance sexuelle se caractérise par une unité familiale dissoute ou déstructurée. Certaines femmes ayant ce parcours sont en quête de repères stables, qu'elles trouvent parfois dans un autre groupe d'appartenance. De ce fait, le dernier mode d'entrée dans la délinquance, la fonction du leader dans le groupe d'appartenance, prend place dans une période où la femme a besoin de stabilité et de référents. Toutefois, les valeurs véhiculées et régissant au sein de certains groupes de pairs peuvent favoriser l'adoption de comportements antisociaux, illicites qu'ils soient de forme sexuelle ou non. La femme étant au sein de ce groupe de pairs (p.ex. des amis, les membres d'une secte, des délinquants) doit se plier à la ligne de pensée des autres. Ainsi, toutes les personnes en dehors du groupe sont synonymes de menace. Dans ce sens, les criminels fonctionnent selon le célèbre adage : « Ou vous êtes avec nous ou vous êtes contre nous. » (Cario et Sayous, 2010).

1.4.2 Autres types de violence

Les criminelles ayant recours à d'autres types de crimes contre la personne ont un historique de vie marqué par des violences psychologiques, physiques et sexuelles similaires aux agresseurs sexuels (Chesney-Lind et Pasko, 2013 ; Murdoch, Vess et Ward, 2010). En effet, le modèle de Ward et Hudson (2010) le, *Women's violent offence model* (WVOM) affirme que les femmes sont plus enclines à adopter des comportements menant à des crimes contre la personne si elles ont subi au cours de l'enfance ou à l'âge adulte des violences de toutes sortes (négligence, agression sexuelle, psychologique ou physique). Bien qu'il ne s'agisse pas d'une condition nécessaire, une grande proportion des femmes violentes ont vécu dans une famille dysfonctionnelle (Chesney-Lind et Pasko, 2013 ; Murdoch, Vess et Ward, 2010). Ayant grandi dans ce type de famille, ces femmes se sont construites psychiquement à partir et en fonction de leurs expériences d'agression. De ce fait, on trouve chez ce groupe des difficultés importantes au niveau de la communication ainsi que de la résolution de problèmes (Murdoch, Vess et Ward, 2010). Par exemple, ces difficultés seraient interreliées aux contextes (conflit interpersonnel, épuisement lié au statut de soignant) dans lesquels prend place l'homicide commis par la femme (Hellen et al, 2015 ; Weizmann-Heneluis, Viemero et Eronen, 2003). Elles illustrent l'incapacité de ces femmes d'affronter de manière adaptée des conflits et de gérer la quantité d'excitation.

Les femmes qui ont recours aux crimes les plus violents ne sont toutefois pas des délinquantes en soi, elles sont des individus en manque de solution à l'égard de problèmes à l'apparence insurmontable (Allen et al, 2003 ; Hellen et al, 2015). Il ne s'agit donc pas de mode de vie basée sur une ascension de la délinquance vers la criminalité, mais plutôt une tentative désespérée de reprendre le contrôle sur leur conflit (Hellen et al, 2015). Dans cette optique, le crime contre la personne peut être compris comme l'aboutissement d'une impuissance qui ne se tolère plus, un mal-être et une tension cherchant à s'expié par l'acte.

1.5 Le passage à l'acte et le recours à l'acte

Qu'on emploie les termes «passage à l'acte» ou «recours à l'acte», il est toujours question de l'utilisation d'un acte ou d'un agir. L'agir, dans une conceptualisation psychanalytique, peut être compris comme le recours à une action motrice posée par le sujet dans une tentative de réponse satisfaisante à une conflictualité intrapsychique (Raoult, 2006). Tout en gardant cette conceptualisation de l'agir, certains auteurs emploient indistinctement «passage à l'acte» et «recours à l'acte.» alors que d'autres auteurs dont Claude Balier (2005), font une distinction entre les deux termes. Ainsi, le recours à l'acte selon Balier (2005, p. 711) est « un court-circuit de la mentalisation, où prévaut une charge économique maximale obligeant à la décharge par un acte se situant dans le registre anéantissement-toute-puissance. ». Le recours à l'acte se distingue du passage à l'acte par la requête implicite qu'elle porte : intériorisation d'un vécu et la réinsertion de la pensée dans la reprise de l'impensable dans l'environnement (Houssier, 2008 ; Raoult, 2006). Ici, celui qui a recours à l'acte essaierait de créer des liens entre l'environnement et les conflits inconscients (Houssier, 2008) en faisant appel à un autre objet total. Le recours à l'acte passerait par la sphère comportementale afin de réaliser son désir de reconstruire le lien à l'autre et d'ériger une limite psychiquement structurante. En d'autres mots, le criminel fait appel à l'autre, car il a besoin de lui et désire régler son conflit. En même temps il peut tout aussi bien le repousser pour se protéger et garder une distance sécurisante (Guérin et Chagnon, 2017 ; Houssier, 2008). Par ailleurs, le recours à l'acte donne l'occasion de représenter, dans l'après-coup, la conflictualité intrapsychique, et ce, par la création d'événements que le sujet peut à la fois penser, intérioriser et élaborer. Ainsi, le recours à l'acte posséderait une fonction structurante, car elle permettrait au sujet, dans un second temps, d'accéder à la subjectivisation et de faire appel à des mécanismes de défense plus adaptés et moins coûteux psychiquement (Houssier, 2008). Il est à noter que le recours à l'acte peut à la fois être associé à des comportements violents et à des comportements moteurs non violents (Houssier, 2008).

Le passage à l'acte renvoie à un agir empreint de violence et d'impulsivité (Raoult, 2006). L'agir violent a pour dessein d'abaisser l'angoisse chez le sujet quand la parole fait défaut

sans toutefois résoudre les maux de sa conflictualité psychique. Le passage à l'acte agit à titre de compromis, mais il n'engendre pas de sens et n'offre pas d'accès à la mentalisation ou la symbolisation. L'individu est donc contraint à répéter dans une forme altérée le contenu de son conflit psychique (Balier, 1998 ; Raoult, 2006). Le passage à l'acte traduit un désir d'affecter l'autre qui a perdu son statut de sujet sans avoir à exposer sa pensée à soi-même ou à quiconque. Le criminel se défend de la représentation de l'autre par la destructivité quand il a désespérément besoin de lui (Raoult, 2006 ; Houssier, 2008 ; Moulin, 2010). Le criminel n'a toutefois pas pu s'approprier ce besoin, car ses motivations et ses désirs sont scellés par sa mise en acte. Néanmoins, il est démontré que ces motivations, masquées par l'agir, se sont construites en s'édifiant sur la pauvreté du lien relationnel (Houssier, 2008).

1.6 L'agir et sa fonction économique

Quand l'agir est réalisé pour sa fonction économique, le sujet expulse dans l'acte une tension pulsionnelle associée à une expérience non subjectivée au potentiel perturbateur (Raoult, 2006 ; Roussillon, 2012). Ici, l'expérience à défaut de permettre à l'individu de « devenir sujet » par un processus d'appropriation subjective, laisse place à l'expression des pulsions (Brun, Roussillon et Attigui, 2016). Cette expérience chargée pulsionnellement n'a pas pu être intégrée à l'appareil psychique, car elle représentait une menace de désorganisation et d'anéantissement (Roussillon, 2012). Toutefois, en raison de la compulsion de répétition selon Freud, l'individu vise inconsciemment à se réapproprier son vécu par la reprise continue de cette expérience (Laplanche et Pontalis, 1987). Le contenu de ce retour n'étant pas vécu comme sien est ressenti comme une présence étrangère menaçante dont le sujet doit se défendre (Roussillon, 2012). De ce fait, le criminel passe à l'acte pour se défendre de cette menace.

En outre, que le sujet soit criminel ou non, il peut à travers l'acte chercher à se décharger d'un trop-plein pulsionnel. Cette décharge peut être d'ordre moteur ou émotif et celle-ci survient quand le travail de symbolisation fait défaut (Salem, 2015). Dans ses différentes formes, ce type de décharge passe à l'occasion par le corps (somatisation, hyperactivité),

par des dépendances (alcool, drogue) et par l'agir afin d'abaisser le niveau de tension psychique (Salem, 2015). Cependant, dans d'autres contextes où l'autre est présent et où le recours à la pensée est possible, dans une psychothérapie par exemple, la symbolisation par sa « représentation réflexive (de l'expérience vécue) permet au sujet de différencier la représentation interne, la reprise interne de l'expérience, et l'expérience première » favorisant ainsi le travail de liaison de la pulsion (Roussillon et al, 2014 p.592). Toutefois, bien que ces contextes soient une avenue possible, nous nous intéressons dans le cadre de cette recherche, à la décharge pulsionnelle d'une tension en mal de symbolisation par l'entremise de l'agir. Ainsi, nous désirons explorer les moments où l'individu criminel use de l'agir pour se décharger d'un trop-plein d'excitations à défaut de pouvoir symboliser son vécu subjectif ainsi que ses pulsions (Raoult, 2006 ; Roussillon et al, 2014).

1.7 L'agir et sa fonction dynamique

Selon la logique du texte de Pailler (2005), les victimes du criminel sont plus qu'un réceptacle à violence, ils répondent à « la recherche de l'objet sacrificiel par un retournement qui vise à faire vivre à un objet ce qui a été vécu par le sujet. Le recours à l'acte mortifie l'autre plutôt qu'une partie du moi. » (Pailler, 2005 p. 183). Le choix de la victime ne serait pas le fruit du hasard, car celle-ci évoquerait au sujet une angoisse, un état de détresse dont il tente de se dégager. Le resurgissement de cet état viendrait altérer par une hallucination négative le rapport du sujet à sa future victime. Désormais, la victime étant confondue à un objet primaire source de violence psychique est perçue comme une menace. Le sujet se défendrait de cette menace en ayant recours à un agir, tel que l'homicide, le viol (Pailler, 2005). L'agir, ici, serait une tentative de symboliser (ou de représenter) un contenu psychique menaçant et ultimement de s'approprier subjectivement son vécu (Pailler, 2005 ; Francisco, 2017).

Dans une autre optique, une personne portant atteinte à l'intégrité physique ou psychique de son semblable ne le fait pas sans raison. Elle fait ce choix, car elle juge que cet acte de violence est un « bon choix » afin d'obtenir ce qu'elle convoite (la résolution de la

conflictualité psychique) dans un contexte atypique (Dieu et Sorel, 2013). Ce bon choix, selon la modélisation de l'agir criminel de Valérie Moulin (2010), possède diverses fonctions telles que la régulation de la distance relationnelle, le maintien d'une position antidépressive, l'équilibre économique ainsi que l'acquisition de gains narcissiques. D'après ce modèle, la victime serait choisie en fonction de certaines caractéristiques qu'elle possède. Quand le crime aurait une fonction antidépressive chez un individu carencé sur le plan relationnel, la victime serait choisie pour son côté doux, rassurant et apaisant. Bien entendu, certains traits de la victime peuvent être le fruit d'une idéalisation et des projections de l'agresseur. Ce type de relation entre la victime et son agresseur est plus courant dans un contexte de pédophilie ou d'inceste. La régulation de la distance quant à elle pourrait viser des victimes plus vulnérables ou plus frustrantes. En effet, l'agresseur attaquerait une victime frustrante, car elle n'est pas sous le contrôle de l'agresseur. Ainsi, la victime, par son attitude, viendrait solliciter un sentiment de faiblesse, de rejet et de disqualification chez l'agresseur. Dans une réponse défensive, l'agresseur peut agir de manière violente afin rétablir une position plus dominante, mais aussi pour se prémunir d'un risque d'être envahi par l'angoisse suscitée par la proximité relationnelle (Moulin, 2010). En ce sens, le crime permet à celui qui le commet d'évacuer une décharge pulsionnelle lors de périodes de grande vulnérabilité. À l'aide du clivage, l'ennemi psychique de la femme est maintenu à distance ou est attaqué. Par l'attaque, le sujet adopte un rôle actif/dominant et se distancie de sa position de vulnérabilité. Dans ce changement de position, il s'opère chez ces femmes criminelles un renversement du passif en actif. Autrement dit, l'individu passe de la vulnérabilité à la dangerosité (Moulin, 2010).

Le modèle de Brunet et Casoni (2007) illustre aussi les différents procédés utilisés par le criminel pour faire face à une vulnérabilité associée à la présence de traumatismes répétés ou de carence significative. Ce modèle met en relation l'adoption de comportements violents et la présence répétée de traumatismes ou de carences significatives. L'expérimentation du trauma ou d'un manque affecte négativement l'individu notamment en alimentant chez lui une impression de vide, une impression qu'il n'est pas digne de l'amour et de la confiance de l'autre ainsi qu'une réponse empreinte de frustration due au manque de considération pour ses besoins. Face à ses réponses accablantes de désespoir et d'impuissance, la personne

peut adopter deux types de positions. La première est d'envier le bon, celui dont la personne a été à de multiples reprises privée. Ce bon est aux yeux de la personne violente inaccessible, puisque l'autre le garde égoïstement pour lui. Conséquemment, dans un mouvement de vengeance, l'individu attaque la chose qu'il convoite, afin de ne plus être le seul à être marqué par son absence. Ensuite, le sujet nie son besoin de l'objet pour ne plus être accablé par l'envie. Ainsi, l'individu n'est plus dépendant de l'autre, car il n'a plus besoin de lui. L'autre est désormais perçu comme inutile ou sous le contrôle du sujet.

Toujours dans le modèle de Brunet et Casoni (2007), une autre avenue s'offre à l'individu ayant vécu des traumatismes ou des carences. En effet, il peut s'identifier à son agresseur et convoiter son statut. Ainsi, dans ce mouvement identificatoire, la personne délaisse sa position passive et adhère à une position active. En réponse à ce retournement du passif en actif, il s'opère au sein de l'appareil psychique un renversement dans l'investissement des instances du surmoi et du moi idéal. Désormais, le surmoi est désinvesti sans être réduit à l'état de néant et le moi idéal brille par sa prédominance. Cette dominance du moi idéal s'appuie sur l'utilisation de mécanismes de défense comme la projection et le clivage. Le recours à ces deux mécanismes de défense incite la victime à projeter le mauvais sur l'autre pour ensuite de se méfier de celui-ci, car il est perçu comme un objet persécuteur. Pour se prémunir des ravages de cet objet terrifiant, la victime cherche à le contrôler ou à lui retirer son statut d'humain. Ainsi, la victime peut librement user de violence pour faire face à ce nouvel ennemi. Désormais, cet ennemi n'est plus un semblable, il est une chose qu'on peut violenter sans être dévasté par la colère du surmoi (Casoni et Brunet, 2007 ; McWilliams, 1994).

Selon Andronikofr (2001), l'agir criminel impulsif et sans motif apparent serait plutôt une pathologie de l'agir que la résultante d'un défaut de mentalisation. Dans cette conceptualisation du criminel violent, ce qui fait défaut ne réside pas dans la capacité à réfléchir et à se représenter, mais plutôt dans l'incapacité à adopter un rôle actif et à actualiser ses fantasmes de manière adaptée dans le réel. L'auteur explique que les criminels violents adoptent dans leur quotidien une attitude passive et montrent des signes de

dépendance relationnelle. L'attitude passive serait la position habituelle de ce type de criminel chez qui l'agir se vit principalement à travers des fantaisies. Ces criminels étoufferaient leur agressivité par des scénarios privés, un monde parallèle satisfaisant et imaginaire, et ce, souvent pendant plusieurs années. La capacité de contenance de ces scénarios n'est pas sans faille. L'imaginaire du criminel prendrait le dessus sur la raison en présence d'une trop grande accumulation de frustrations, d'une incapacité à adopter un rôle un actif ou d'un surinvestissement de ces scénarios privés. Dans cet espace, le sujet perd son sentiment d'être soi. L'activité motrice prend le contrôle de la situation, et celle-ci serait guidée par des éléments récupérés des scénarios privés, entretenus par le criminel. Ainsi, ce qui se met en jeu lors de l'agir criminel s'apparenterait davantage à une actualisation d'un scénario qu'à un mouvement de va-et-vient entre les actions du criminel et le contexte dans lequel elles sont réalisées.

1.7.1 Rejet du féminin chez la femme ?

En outre, la fonction du geste violent ou sexuel peut être liée au rapport avec le féminin qu'entretient la femme violente. En effet, la présence de l'agressivité autocentrée et l'agir violent peuvent témoigner du conflit dans lequel sont placées les femmes entre une image idéalisée de la mère et l'abandon de la femme à ses pulsions (Guérin et Chagnon, 2017). Cette conflictualité est perceptible dans les motifs ayant poussé au meurtre d'une personne significative. On trouve, parmi ces motifs, un stress excessif lié à une fonction de soignante, une grossesse non désirée et le désir de tuer son agresseur (Helen et al, 2015). L'ensemble de ces motifs va à l'encontre de l'image idéalisée de la femme. On pourrait même postuler qu'ils sont une réaffirmation d'une contre-identification à cette image stéréotypée de la femme ou une tentative ratée de se réconcilier avec le statut de femme.

Pour certaines femmes faisant preuve de difficultés relationnelles importantes, c'est par l'entremise de leur enfant et de l'agression sexuelle que celles-ci en tant que mère, attaquent leur propre mère toute-puissante et tentent ainsi de se positionner dans un rôle dominant (Tardif, Auclair, Jacob et Carpentier, 2005). Suivant le principe de compulsion

de répétition, la femme rejoue les violences de son histoire personnelle afin d'éprouver le contrôle sur sa victime (Tardif, Auclair, Jacob et Carpentier, 2005 ; Motz, 2008). Cet acte est vécu comme une douce provocation à l'égard d'une mère omnipotente. Au sein de cette agression se met en scène une double identification, la femme représentant dans un même espace son parent agresseur et l'enfant agressé qu'elle a été (Le Bodic et Gouriou, 2010). La femme criminelle peut attaquer sa progéniture, car celle-ci représente une partie de sa personne qu'elle souhaite détruire, la partie qui l'humilie (Welldon, 2011).

1.7.2 Exister à travers le crime contre la personne

En se référant aux travaux de Balier (2005) chez les criminels, on peut présumer que la femme criminelle s'en prendrait à l'autre pour ne pas avoir à s'en prendre à elle et à disparaître sous la force de sa propre destructivité. De ce fait, certaines femmes criminelles parviennent à exister en détruisant d'autres personnes. Elles dévient leur propre destructivité sur d'autres personnes pour survivre. À certains moments, l'existence psychique et parfois même physique est préservée par l'acte violent, notamment quand il est question de femmes qui agressent leur propre agresseur (Motz, 2008).

Le crime est parfois associé à une notion d'immortalité, car le crime laisse une trace mnésique dans l'esprit des gens qui sont victimes ou témoins de celui-ci. Les effets du crime peuvent survivre au décès du criminel. Les ravages de l'agir criminel n'ont pas besoin de leur représentant pour faire souffrir et faire peur. Les ravages transcendent l'enveloppe corporelle du criminel, lui donnant ainsi l'impression qu'il agit au même titre que Dieu. Le criminel se donne le droit de décider du sort d'une autre personne (Tzitzis, 2004).

En résumé, l'agir criminel, dans sa perspective économique s'appuierait surtout sur la notion de décharge pulsionnelle tandis que, dans sa perspective dynamique, il prend plutôt place dans une visée d'appropriation subjective (du conflit) et de symbolisation.

CHAPITRE II

PROBLÉMATIQUE, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

2.1 Problématique

Suite à la lecture de différents écrits psychocriminologiques sur l'agir criminel chez la femme, la partie suivante de cet essai a comme dessein d'analyser la fonction des gestes transgressifs d'une femme dans un contexte de criminalité. Il ne s'agit pas de comparer la femme criminelle aux modèles masculins existants, mais seulement d'examiner la fonction du geste transgressif chez un seul sujet féminin. Les notions économiques et dynamiques étant perçus comme les principaux moteurs du recours à l'agir criminel, nous avons comme visée d'explorer la fonction d'un crime chez une femme en tenant compte de ces deux dimensions (Moulin, 2010). Nous avons ensuite retenu les thèmes d'appropriation subjective, de décharge pulsionnelle ainsi que la symbolisation afin d'obtenir une première grille d'écoute conceptuelle. Celle-ci nous a guidés dans l'ouverture de nos premiers entretiens et notre réflexion.

2.2 Objectifs

Cette recherche est une réflexion sur la fonction du crime commis par la femme à partir de l'analyse du vécu d'une participante. Le but étant avant tout de comprendre ce qui a poussé celle-ci à avoir recours à une transgression sexuelle sur un mineur. Notre compréhension de ce phénomène est une réflexion qui s'appuie sur l'écoute du vécu subjectif de cette femme criminelle, écoute inspirée par les théories psychanalytiques de l'agir. Le rôle de cette réflexion est d'observer comment se vit et se construit psychiquement cette femme criminelle pour ensuite mieux percevoir et ultimement mieux comprendre la fonction de l'agir criminel transgressif chez elle.

Objectifs principaux visés :

1. Explorer la fonction de l'agir criminel et transgressif à caractère sexuel chez une femme.

2. Explorer les répercussions de la mise en récit du crime à caractère sexuel chez la participante.

Sous-objectif

3. Explorer notamment les indices de tentatives :
 - d'appropriation subjective ;
 - de répétition ;
 - de décharge pulsionnelle ;
 - de renversement dans son contraire ;
 - de symbolisation.

Ces indices représentent les différentes fonctions associées à l'agir criminel dans la population en général. Ici, il est question des fonctions économiques et dynamiques de l'agir criminel.

Il s'agit d'une étude à visée exploratoire qui s'appuie sur les théories psychanalytiques dans le but de guider sa réflexion et non de chercher à les valider à titre de modèles typiques du crime au féminin. Dans cette optique, l'exploration ainsi que l'analyse d'un cas unique du crime au féminin ont été orientées et éclairées par les notions économiques et dynamiques de l'agir criminel. Une exploration qui donne un accès privilégié, bien que limité à une information masquée par le tabou, la stigmatisation et l'incompréhension.

2.3 Méthodologie

2.3.1 Récit de vie

La présente recherche se situant dans l'approche des récits de vie implique que le sujet raconte son histoire dans son entièreté (Vallerand et Hess, 2000 ; Tracy, 2012). Les récits de vie reposent principalement sur ce qui émerge du propos de l'individu plutôt que sur les réponses qu'il prodiguerait à des questions préétablies. Dans ce type de modèle, le sujet

fait part de ses associations sans être contraint à cloîtrer son discours sous un même thème.

L'approche par récit de vie a été choisie dans cette recherche pour mettre en lumière l'ensemble de l'histoire du sujet. De son côté, la recherche qualitative psychanalytique par son modèle associatif (libre expression des idées) et ses relances, nous permettra d'examiner la présence de différentes fonctions inconscientes de l'agir criminel, notamment en ce qui concerne l'appropriation subjective, la symbolisation ainsi que la décharge pulsionnelle. Le récit de vie peut être compris comme « l'expression d'une médiation entre la vie et l'histoire de vie » (Burrick, 2010 p. 9). De ce fait, le récit de vie est la combinaison du regard du sujet sur sa vie et du regard analytique du chercheur qui écoute ce sujet raconter sa vie. L'écoute de la narration du sujet permet de saisir les sens donnés aux événements et l'émotion que ceux-ci suscitent. De là découle l'histoire de vie qui se veut à la fois empreinte du vécu subjectif du sujet et de la compréhension théorique de ce vécu. Ainsi, le récit de vie est utile pour tirer une image idiosyncrasique du vécu tout en appuyant notre réflexion sur une vision plus globale et plus théorique (Burrick, 2010).

2.3.2 Étude à visée exploratoire

La nature exploratoire de cette recherche fait en sorte que nous avons été attentifs à toute donnée pouvant nous éclairer sur les processus psychiques du sujet tout en gardant à l'esprit l'essentiel des théories psychanalytiques ou psychocriminologiques sur l'agir. Cette ouverture d'esprit a favorisé l'ajustement de la cueillette de données avec le contenu relaté en entrevue. Toutefois, il n'était pas dit, au départ, que nous aurions accès aux fonctions de l'agir criminel ni que les fonctions utilisées seraient en accord avec les théories qui soutiennent cette recherche. -Autrement dit, cette recherche n'a pas été réalisée selon un modèle qui chercherait à confirmer ou à infirmer une hypothèse ni même selon un modèle préétabli dont nous voulions vérifier la correspondance avec nos résultats. Notre recherche a plutôt tenté de comprendre davantage le vécu subjectif d'une femme criminelle afin, dans un deuxième temps, d'associer ce même vécu à des concepts existants. En ce sens, cette recherche vise à explorer la fonction de l'agir criminel et le cas échant, à explorer

notamment l'imbrication possible entre l'appropriation subjective, la symbolisation, la décharge pulsionnelle ainsi que passage à l'acte. C'est ainsi que nous avons pu décrire comment et dans quel but psychique la transgression est utilisée pour cette femme et cette femme seulement. Notre exploration n'est valide que pour ce sujet et l'étude ne prétend pas que cette personne est la représentante du crime au féminin ni du type de crime qu'elle a commis. Il est néanmoins possible de tirer quelques généralisations de ce récit de vie en s'appuyant sur les théories sur l'agir d'un point de vue psychanalytique et criminologique (Archambault, Hamel et Fortin, 1998).

2.3.3 Anonymat

Tout au long de cette étude, nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'Établissement de détention Leclerc de Laval afin d'assurer l'anonymat de la patiente. Dans cette optique, une entente a été réalisée auprès de l'institution afin que la raison des rencontres ne soit pas dévoilée au personnel ainsi que les consœurs de cellule. De plus, en aucun cas des données nominatives associant la participante à l'étude n'ont été remises au personnel. La participante nous a toutefois autorisés à utiliser le contenu de nos entretiens (ex. : extraits, observations) dans le cadre de notre recherche afin de mieux illustrer nos analyses. Dans les cas où nous avons transmis de l'information (ex. résumé, état de l'étude, présentation des résultats) ou utilisé des extraits des entrevues, nous avons modifié les éléments susceptibles de compromettre l'anonymat de la femme participante.

2.4 Participante

2.4.1 Description de la participante

La participante est une femme dans la quarantaine et qui était incarcérée au moment des premiers entretiens. Elle est une mère de famille de 6 enfants. Elle est en couple avec son mari et père de ses enfants depuis la fin de son adolescence. Madame l'aînée d'une famille de trois filles. Les relations avec sa famille sont décrites comme cordiales, mais aussi empreintes d'une certaine froideur. Sa relation avec ses enfants serait gratifiante et plus

harmonieuse. La participante se décrit comme une personne organisée, sensible, avenante et pleine d'énergie. À la fin de ces entretiens de recherche, elle occuperait un emploi dans le domaine de la restauration. Préalablement à la première rencontre, la participante a été condamnée à plusieurs mois de détention pour agression sexuelle sur un mineur.

2.5 Recrutement

Pour cette recherche, nous avons recruté une femme à l'Établissement de détention Leclerc de Laval, un établissement où environ 200 femmes afin de purgent une peine d'une durée maximale de deux ans moins un jour (Chéné, 2020).

Considérant la variété de crimes dont les condamnations sont inférieures à deux ans, la population est assez hétérogène. Dans ce centre de détention, nous avons sélectionné une femme bénéficiaire dont la peine est déjà connue ou purgée. Ce choix de sélectionner une femme dans cet établissement s'appuie sur l'ouverture de l'Établissement de détention Leclerc aux recherches universitaires et l'engagement volontaire de la participante.

Selon nos critères, la participante devait être âgée de 25 ans et plus ainsi qu'avoir le français comme langue maternelle afin d'assurer une compréhension adéquate dans les interventions et les instructions reçues lors des entrevues. La participante ne devrait pas présenter des problèmes de consommation importants pouvant altérer de manière significative la cohérence de son discours lors des entretiens. Si elle était arrivée intoxiquée à une rencontre, nous aurions reporté l'entretien à une autre journée, et ce, en précisant qu'elle devra être sobre au prochain entretien. Le projet de recherche spécifiait que le sujet devait avoir commis un crime contre la personne : agression sexuelle, homicide, voie de fait ou tentative de meurtre. Le crime devait être connu et avoir été jugé avant le début des entretiens avec l'étudiante-chercheuse. Ainsi, nous cherchons à éviter de nous placer dans une position éthiquement délicate comme de devoir dénoncer notre sujet. D'autant plus que le geste de dénonciation pourrait avoir une incidence directe sur le processus judiciaire de la participante (p.ex. : obtention de la libération conditionnelle, condition de détention) ce qui serait un préjudice pour la personne rencontrée.

2.6 Collecte de données

La méthodologie qui a été employée dans le cadre de cette étude s'appuie sur les fondements de l'approche par le récit de vie ainsi que de la recherche qualitative psychanalytique. L'apport de ce type de recherche transparait dans son utilité pour explorer et accéder au contenu du vécu subjectif ainsi qu'au contenu et aux processus inconscients de l'individu rencontré. Elle permet d'aborder des thèmes pertinents en profondeur, et ce, du point de vue de l'autre ancré dans son vécu personnel et ses éprouvés (Poupart, 1997 ; Poncelet, 2007).

Nos nombreux entretiens enrichissent la quantité d'informations obtenues et permettent l'instauration d'une « intention relationnelle ». En effet, par son utilisation, le récit de vie selon une approche psychanalytique donne à la fois accès à une quantité substantielle d'informations et un aperçu de l'« intensité relationnelle » entre le sujet et l'étudiante-chercheuse. En usant sa subjectivité pour guider sa réflexion, l'étudiante-chercheuse sollicite l'émergence de « processus de projection, de déplacement de la part du sujet et parallèlement les processus d'identification, de résonance et de fonction contenante du côté du chercheur » (Brunet, 2009, p. 75). De ce fait, nous avons un regard qui porte au-delà de ce qui est dit. Nous avons aussi un aperçu de comment la personne se vit en relation et comment elle se comporte dans différentes situations. L'analyse a donc porté sur le discours explicite et implicite ainsi que sur les indices du langage non verbal et du transfert.

La collecte de données de cette étude ratisse large, dans le but d'informer non seulement sur l'acte violent ou sexuel, mais aussi sur la vie de la femme criminelle au quotidien, de son enfance jusqu'au moment des rencontres. Ainsi, en obtenant un portrait général du sujet nous avons meilleure compréhension de son fonctionnement psychique à travers les différents mécanismes de défense privilégiés, les carences affectives ou interpersonnelles et les traumatismes vécus.

Il est à noter qu'en raison des mesures sanitaires liées à la COVID-19, la totalité de nos entretiens a été réalisée à distance via la plateforme Zoom.

2.7 Analyse de données

2.7.1 Paramètres de l'entrevue

Nous avons eu recours à des entrevues semi-structurées lors de chacune des rencontres. Les entrevues ont été réalisées à distance. Le sujet se retrouvait soit dans les locaux de l'Établissement de détention de Leclerc de Laval ou à sa résidence, lors des entretiens de recherche. Ces entrevues ont eu une durée d'environ une heure à une heure et demie chacune et nous avons réalisé un total de 10 rencontres, et ce, jusqu'à la saturation de l'information. Un intervalle d'environ une semaine entre les entrevues a été maintenu, afin que chaque entretien soit analysé, dans un processus d'analyse par consensus, avant de passer au suivant.

Pour le début de nos premières entrevues, nous avons choisi une question qui permettait de garder un discours ouvert, propice à l'association libre tout en offrant un cadre propice à la réflexion:

« J'aimerais que vous me fassiez part de votre histoire personnelle. Je vous invite à me partager librement l'histoire de votre vie dans l'ordre qu'il vous plaira. »

Outre cette question de départ, les interventions subséquentes ont principalement été constituées de relances associatives et de questions de clarification, afin que nous soyons en mesure de suivre le fil associatif du discours de la personne. Le but étant l'observation du déploiement de la pensée et du fonctionnement psychique du sujet à travers son récit des différents moments de sa vie il est à propos de ne pas enfermer le discours de la participante en imposant des thèmes définis dès le départ. La liberté du discours permet de voir quels sont les thèmes abordés ou évacués par le sujet. Cette liberté a facilité l'accès à la vision subjective du sujet. En employant ses mots et ses référents personnels, nous découvrons la manière dont cette personne se vit et se réfléchit.

2.7.2 Modèle associatif

Le récit de vie tel que mis en place dans cette recherche avec ses relances associatives peut être compris comme un modèle associatif. Ce modèle nous offre la possibilité de travailler à partir d'un processus en mouvance dont le contenu est d'abord recueilli, ensuite analysé puis intégré à la prochaine rencontre. Par conséquent, une analyse par consensus (consensus de chaque inférence entre deux co-chercheurs) de chacun des entretiens était faite avant un nouvel entretien. L'écoute de la chercheuse se nourrissait des inférences faites après chaque analyse. Ce travail d'analyse-retour (Brunet, 2009) permet, de plus, une forme de validation par la vérification possible des inférences, par la possibilité de faire des relances plus précises permettant de vérifier la pertinence des analyses préalables (Brunet, 2009). Cette méthode d'analyse fait alterner de manière consécutive la cueillette de données et l'analyse de ces mêmes données, et ce, tout au long des entretiens. L'analyse par consensus vise à diminuer le risque que les inférences ne soient trop arbitraires, ou soient sujettes à des points aveugles de la part du chercheur principal. Cette méthode d'analyse par consensus ne cherche toutefois pas à éliminer les éléments contre-transférentiels, mais elle cherche plutôt à en prendre conscience dans le but d'enrichir la compréhension et l'interprétation. Ainsi, le chercheur et le cochercheur demeurent conscients de la portée et des risques de leurs interventions tout au long du processus. Travaillant de pair, l'étudiante et le cochercheur (le directeur de recherche) explorent, dans un premier temps, le mode de fonctionnement psychique sollicité par le sujet à l'aide d'une première grille d'écoute conceptuelle, et ce, à chacun des entretiens pour, dans un second temps relever des indices de processus inconscients liés à l'agir criminel au travers de l'ensemble des entretiens. Il est à noter que cette grille comporte certains thèmes qui ont été adaptés et reformulés tout au long des entretiens selon ce qui était énoncé par le sujet. Ainsi, en ayant la possibilité d'effectuer certains changements à la grille, nous avons pu tenir compte de l'ensemble du discours du sujet et ensuite formuler des inférences à partir d'une démarche de thématization continue (Paillé et Mucchielli, 2012).

Par ailleurs, l'étudiante-chercheuse ainsi que le cochercheur sont demeurés attentifs aux éléments susceptibles de favoriser une meilleure écoute du contenu transférentiel et contre-transférentiel à chacune des rencontres. Leurs réflexions se raffinant au fil des entretiens à

la façon d'un entonnoir, ils précisent peu à peu les caractéristiques économiques et dynamiques de la fonction de l'agir criminel chez cette femme (Brunet, 2009). L'analyse du récit de vie selon une démarche de thématisation continue est particulièrement utile en raison de son caractère adaptatif pour faire ressortir avec précision l'ensemble des particularités d'une personne (Deslauriers, 1987 ; Paillé et Mucchielli, 2012).

Les informations ont été collectées jusqu'à la saturation des données obtenues. Ainsi le nombre d'entretiens a été modifié en fonction de la saturation et la convergence de l'information. Il est à noter que nous visons initialement un nombre important d'entrevues (10-15), afin de favoriser dans un premier lieu la mise en place de mouvements identificatoires chez la chercheuse ainsi des processus de déplacements associatifs (y compris des déplacements dans la relation à la chercheuse) chez la femme criminelle utiles à l'analyse du discours non verbal (Brunet, 2009). La saturation des données nous a permis de conclure les entretiens de recherche au bout de 10 rencontres. De plus, le nombre d'entrevues nous a offert la possibilité de tracer un portrait général et assez précis du vécu subjectif du sujet.

Considérant que cette recherche a pour sujet d'étude une femme susceptible de posséder des vulnérabilités importantes, une série de principes éthiques ont été retenus et appliqués.

Avant de commencer la toute première entrevue, une présentation des objectifs de recherche et de la méthodologie a été effectuée auprès de la participante. Lors de cette même présentation, les notions de confidentialité et de consentement ont également été expliquées. À ce sujet, nous lui avons mentionné qu'elle n'était pas contrainte à participer à l'étude et qu'un désistement de sa part à la présente étude ne lui causerait aucun préjudice. Ensuite, nous avons aussi détaillé la question de la confidentialité en expliquant que les propos tenus lors des entrevues étaient strictement anonymes, qu'ils ne pourraient être utilisés qu'à des fins académiques et dans le cadre de cet essai doctoral. Plus exactement, les verbatim ne pourront servir que pour illustrer une idée ou enrichir le propos à l'aide d'un exemple. Les noms et tous les éléments susceptibles de permettre l'identification de la participante seront déguisés afin d'assurer son anonymat. Par la suite, la durée

approximative des entretiens soit environ une heure, et le nombre approximatif d'entretiens, soit de 10 à 15, a été précisée. Ainsi, le sujet a eu une idée de l'ampleur de l'engagement requis pour l'étude. Il a été explicité verbalement que tous les entretiens seraient enregistrés dans le but de faciliter l'écriture des verbatim qui sont nécessaires à l'analyse. Le sujet a été informé que tout comme les verbatim, les enregistrements vocaux demeureront confidentiels. Pour éviter toute confusion, il a été précisé que l'étude, bien qu'elle se déroule en partie à l'Établissement de détention Leclerc de Laval, reste indépendante de la prison et que le contenu des entrevues ne sera pas divulgué au personnel de l'établissement. Pour finir, en plus des explications verbales, nous avons fourni un formulaire de consentement réitérant dans le détail tous les points énoncés dans la communication verbale précédente. Il est à noter que le sujet a été libre de poser des questions tout au long de la présentation et qu'une période de questions a été accordée à la fin de la rencontre, et ce, selon les besoins de la participante.

2.8 Compensation financière

Une compensation financière de 15 \$ par entretien était offerte au sujet.—Cet incitatif monétaire est modeste, car nous ne souhaitons pas que le sujet n'accepte de participer à l'étude que pour des raisons financières. D'autant plus qu'une compensation financière trop élevée pourrait entacher le consentement libre et éclairé du sujet.

2.9 Intégrité psychique du sujet

En raison du caractère potentiellement émotif du discours du sujet, nous avons mis à sa disposition, si nécessaire, un éventail de ressources utiles en cas de détresse. Pour ces mêmes raisons, nous nous sommes assurés qu'une période de latence entre l'avènement du crime et les entretiens d'un minimum d'un an était respectée afin de ne pas plonger prématurément le sujet dans un souvenir possiblement traumatique et désorganisateur. Néanmoins, nous soutenons que cette étude constitue un faible risque pour l'intégrité psychique du sujet interrogé considérant les mesures prises afin d'amoinrir le caractère

potentiellement traumatique de la narration de sa propre histoire. D'autant plus que le sujet semble avoir bénéficié de la mise en mots de son récit personnel.

Il est à noter que les femmes bénéficiant des ressources au sein de l'Établissement de détention de Leclerc de Laval ont dû faire un retour sur leur criminalité et les agressions qu'elles auraient subies, notamment lors de leurs procès. Bien que ce retour ne se fasse pas toujours en profondeur selon les circonstances, à certains égards, il s'apparente aux entretiens à certains égards (p. ex. : reprise des événements vécus) qui ont été réalisés dans le cadre de cette recherche. Les entretiens de cette recherche se situent donc sous le seuil de risque minimal qui s'apparente à celui des rencontres qui prennent place à l'Établissement de détention de Leclerc, avec les différents professionnels de santé.

Les thèmes sensibles de la vie de la personne interviewée ont été abordés en suivant son rythme et dans le respect. L'ouverture des questions et les relances associatives ne contraignaient pas le sujet à s'aventurer dans un espace où il pourrait se sentir vulnérable. L'intuition clinique de l'étudiante-chercheuse ainsi que les conseils des intervenants de l'Établissement de détention Leclerc de Laval ont été pris en considération, afin que soient décelés des indices de désorganisation, de risques suicidaires et de résistance marquée. Les entrevues ont été dirigées en tenant compte des limites de la femme criminelle interrogée et des risques.

Dans l'éventualité où il y aurait eu des indices de désorganisation lors de l'une des entrevues, nous aurions proposé au sujet de rencontrer l'une des intervenantes du centre de détention. Si cette rencontre n'avait pas atténué de manière significative l'état de désorganisation du sujet, nous aurions, avec l'aide des intervenantes sur place, convenu de la meilleure option possible entre l'interruption des entretiens, le référencement à une ressource appropriée ou un encadrement régulier avec les intervenantes du centre de détention.

CHAPITRE III

RÉSUMÉ DE LA TRAJECTOIRE DE VIE DE LA PARTICIPANTE

3.1 Enfance

La participante, que nous nommerons Julie (nom fictif), est issue d'une famille de la classe moyenne constituée de parents mariés et de de trois enfants (elle et deux sœurs). Elle décrit ses parents comme étant typiques de leur époque soit un père qui travaille et peu investi dans les tâches ménagères ainsi qu'une mère à la maison qui prend soin de ses enfants. Ses premières années de vie (0-4 ans) se seraient déroulées place dans le plaisir et l'abondance. Elle se dit être « un bébé gâté » à l'époque. Son statut privilégié de premier petit enfant de la famille lui aurait valu l'attention de tous les membres de sa famille élargie. Elle passerait une majorité de son temps chez ses grands-parents maternels qui semblent être une source de réconfort et de bonheur. Ensuite vient le décès de sa grand-mère maternelle lorsqu'elle est à peine âgée de 4 ans. La tristesse de Julie est grande. Elle qualifie même cet événement de premier trauma. En raison de son âge, Julie ne saisit pas complètement la notion de cette mort, mais elle tout de même l'impression de perdre un modèle, une femme à la fois sympathique et une tête forte.

À l'école comme à la maison, Julie est réservée et calme. Elle n'a pas de difficultés académiques et agit en classe comme une élève modèle. À la maison, elle adopte une attitude similaire. Elle accomplit les tâches commandées par ses parents et ne fait pas trop de vagues. Ses parents sont autoritaires et peu affectueux. Ses liens avec ses deux sœurs sont plus harmonieux, bien que les filles en viennent parfois aux coups lors de conflits.

3.2 Adolescence

L'adolescence est synonyme de rébellion pour la participante. Elle troque son attitude soumise contre une attitude plus agressive et rebelle. Elle décide qu'elle ne souhaite plus agir en fonction des autres et qu'elle préfère agir sans contrainte. Toutefois, ce mouvement de liberté est seulement possible avec les jeunes de son âge. Devant l'autorité de ses

parents, elle demeure passive et s'isole dans sa chambre. Elle mène en quelque sorte une double vie. Elle peut à la fois vivre sans contrainte et en même temps être contrainte à répondre aux exigences, demandes et caprices de ses parents. À 16 ans, elle décide d'abandonner l'école par manque d'intérêt et se met à travailler. Lors de cette période, les liens amicaux sont difficiles. Elle attire peu la sympathie de ses pairs. Elle se bagarre, entretient des relations avec l'amoureux des autres et consomme différentes drogues. Ses relations se déroulent essentiellement avec des garçons plus vieux qu'elle. Elles se basent sur un jeu de séduction, et ce, jusqu'à la rencontre à 17 ans de celui qui deviendra son mari, moment où tout bascule.

3.3 Âge adulte

Les années de ses 17 et 18 ans représentent un point pivot dans la vie de la participante. Elle cesse tout signe de rébellion pour mener une vie rangée avec son conjoint. À 18 ans, elle aménage avec son conjoint. Puis, peu de temps après leur rencontre, ils se marient et ont des enfants (6). L'âge adulte devient synonyme de routine et d'abnégation. Elle s'investit pleinement dans sa famille, ce qui lui permet d'obtenir une valorisation. Elle reproduit sans s'en apercevoir son modèle parental tout en mettant plus de chaleur dans ses relations. Au lieu de la distance qui existait entre elle et ses parents, elle établit avec ses enfants une relation fusionnelle avec elle où l'homéostasie est seulement possible quand tout le monde est ensemble. Les dernières années sont marquées par plusieurs événements malheureux (p.ex. : incendie, décès, problèmes financiers, ennuis de santé) pour la participante. Dans ces périodes d'adversité, Julie dit vouloir protéger son mari dépressif. Elle tente de tout gérer seule. De plus en plus épuisée, elle commence à négliger davantage son apparence. Un sentiment de dévalorisation grandirait en elle et se voit comme « un torchon qui traîne dans le fond d'une pièce qu'on prend quand on en a besoin pis qu'on « regaroché » là quand on a fini avec ». Puis, vient un jour où Julie est frappée par une image d'elle dans un album de photos. Elle ne se reconnaît plus et elle est consternée par l'image négligée de sa personne. Elle rapporte ensuite avoir eu un « déclic » qui l'aurait poussée à prendre davantage soin de son apparence. Julie a l'impression de se réapproprier

sa personne et son estime. Elle devient donc, selon ses dires, une femme de nouveau très remarquable, et ce, à son plus grand bonheur.

3.4 L'agir criminel

Bien que Julie mentionne un certain plaisir à « redevenir ce qu'[elle] a toujours aimé être », il demeure qu'elle ne sent toujours pas considérée à sa juste valeur par ses proches. Cette absence de considération ressentie par Julie se dissipe peu à peu avec l'arrivée dans sa vie du conjoint de l'une de ses filles, celui avec lequel elle « agira » la transgression qui la mènera en prison. Ce jeune homme, mineur au moment des faits (il n', a rapidement intégré la cellule familiale. Quelques semaines après sa première rencontre avec Julie, il établit domicile dans la demeure familiale. Rapidement, Julie se serait sentie vue, appréciée, comprise et soutenue par ce jeune homme. Plus les jours passent, plus ils font des activités et des tâches ménagères ensemble. Ensuite, le jeune homme l'aurait complimentée sur son apparence ce qui aurait motivé Julie à prendre davantage soin d'elle. De là, se serait développée une forme d'attachement entre les deux, selon Julie. Elle aurait développé des sentiments amoureux pour lui. Après des mois de résistance elle succombe à la tentation et amorce une relation amoureuse et sexuelle avec celui-ci pendant plusieurs mois.

« On a vraiment créé des liens qui ont fait qu'on est vraiment tombés en amour. »

« On s'est attachés l'un à l'autre bien, bien, bien avant d'avoir des relations sexuelles, pis tout ça. On avait l'impression d'être un couple. »

« Le côté sexuel, c'était un extra. »

À ce moment, Julie et l'adolescent sont presque tout le temps ensemble. Aux yeux de Julie, la relation est consentante et bénéficierait aux deux parties. De son côté, elle avait l'impression de « revivre ». Le jeune homme, quant à lui, serait devenu plus calme, mature et responsable grâce à cette relation selon Julie.

« Ces mois-là, j'ai eu l'impression que je revivais [...] de retrouver un bonheur que j'avais perdu, de retrouver une joie de vivre, une estime de moi. »

« J'y apportais ce qu'il avait de besoin pis il m'apportait ce que j'avais de besoin parce que même à l'école, les intervenants de l'école m'appelaient pour me dire : Garde les chez vous il a vraiment tellement changé. Ça fait du bien. Il est plus calme, plus responsable. »

Julie rationalise cette relation en précisant que les proches du jeune homme étaient au courant de la nature de leur relation et en affirmant qu'ils étaient tous les deux amoureux.

« On est vraiment tombés amoureux. »

« Pis tsé sa mère le savait, ses grands-parents le savaient. Ça fonctionnait. On restait un peu cachés en attendant qu'il ait 16 ans. Tsé, ça fonctionnait. Pis on était bien dans ça. »

Malgré son discours normalisant, Julie rapporte à plusieurs reprises qu'elle avait pleinement conscience que ses gestes étaient illégaux.

« Je savais que ce n'était pas légal aux yeux de la loi. »

3.5 Sentence

Après quelques mois d'une relation éphébophile et amoureuse avec le jeune homme, une personne de l'école avertit les autorités de la situation. Ni elle ni lui ne nient la situation. Ils avouent le tout aux policiers. Julie savait très bien que son geste était illégal et qu'elle risquerait de faire de la prison si elle se faisait prendre.

« L'erreur, c'est que j'ai craqué. Je me suis laissé tenter par ça, pis tsé, je n'aurai pas dû [...] Tsé je le savais que c'était pas correct, là. »

« Pis quand la police nous a interrogés, on n'a pas menti [...] J'allais pas là pour mentir, je le savais que ce j'avais fait, dans le fond, ce n'était pas correct. C'est pour ça que moi aller en prison, ça n'a jamais été.. Ç'a été accepté très, très facilement. »

Elle aurait agi en pleine de connaissance de cause, au profit du bonheur immédiat. Une fois les procédures judiciaires commencées, Julie amorce une psychothérapie dans laquelle des thèmes comme les limites et l'autocompassion auraient été centraux. Avant d'entrer en prison, l'appréhension s'installe. Ayant peu de référents sur la vie en prison, Julie s'imagine un milieu aride où règne la violence. Dans les faits, la réalité de la prison sera vécue tout autrement. La violence ne semble pas prédominante, le manque de soutien, oui. Le rapport au temps change aussi. Julie a désormais du temps pour réfléchir, pour marcher et pour réfléchir longuement. Parfois même, trop longuement, selon ses dires, trop de temps à penser au passé à être prise dans ses différents souvenirs qui lui seraient constamment ramenés à l'esprit.

« Parce que, dans un sens, on est face à nous 24 h sur 24. On est vraiment face à nous. On n'a rien. On a nos problèmes. On a notre bagage, pis on se bat pour s'en sortir. »

Elle ne peut pas passer à autre chose, elle doit plutôt revenir sur son crime et se montrer repentante, alors qu'elle souhaiterait travailler sur elle, comprendre comment changer la dynamique relationnelle à la maison et surtout retourner à sa vie d'avant sans souffrir du manque d'amour. De l'amour, Julie en a à offrir aux autres.

« Pis avec les années, je me suis rendu compte que je suis là pour plusieurs, plusieurs, plusieurs personnes du plus profond de mon cœur que je peux aller, je pense, pour reconforter, pour aimer, pour rendre service. Facque je me suis rendu compte, avec les années, que j'étais comme ça que ça faisait partie de moi. »

« Facque, dans un sens, j'ai toujours été cette personne-là. Autant à l'extérieur, je me rends compte que c'est autant à l'intérieur [de la prison]. La personne généreuse qui

pense aux autres, qui prend soin des autres qui est là quand ils ont de la peine. Qui est là dans leur bonheur, dans le malheur. J'ai toujours été cette personne-là, toujours. »

Elle prend même soin des autres détenues en s'assurant de leur confort et cherchant à mettre en place des programmes pour les aider à s'acclimater à l'idée de l'incarcération. Tout comme avec sa famille, Julie prend les gens sous son aile, mais ne se sent pas assez soutenue quand vient son tour.

3.6 Vie après la détention

Une fois sortie de prison, Julie se sent comme sur un nuage.

« Mon premier 24 heures a été euphorique »

Le nuage ne durera que quelques heures avant un dur retour à la réalité, où tout va trop vite pour elle. Julie se retrouve rapidement psychologiquement débordée entre son nouvel emploi, sa famille, ses obligations judiciaires et son travail d'introspection. C'est à cet instant qu'on remarque une baisse d'énergie importante chez Julie ainsi qu'une ambivalence face à son retour à la maison. Elle tente de conjuguer avec son envie de revenir à une vie normale, sa volonté de prendre soin d'elle et son désir de ne plus souffrir de sa solitude. Le défi de Julie réside dans sa quête de se forger une identité sans toutefois vouloir renoncer aux bénéfices secondaires de la dynamique fusionnelle familiale.

CHAPITRE IV

ANALYSE, MODÈLE RELATIONNEL DE L'ENFANCE À L'ÂGE ADULTE

4.1 Renversement

4.1.2 La parfaite petite fille

Le discours de Julie révèle une enfance sous l'autorité de parents stricts et peu démonstratifs de leur amour. Les souvenirs de Julie de cette époque sont marqués par le sentiment important que son existence est réduite à son utilité. Très peu d'espace aurait été alloué pour l'individuation. L'accent aurait plutôt été mis sur le conformisme. Dans l'ensemble, la participante décrit son enfance comme étant typique des années 70-80. Les souvenirs sont peu nombreux et témoignent surtout de la frustration éprouvée à l'égard d'une routine imposée par les parents. De plus, les entretiens de recherche nous laissent entrevoir une grande distance entre Julie et ses parents ainsi qu'entre ses parents.

« C'était vraiment la famille typique des années 70 où les enfants avaient la place des enfants, pis les parents avaient la place des parents. Où il n'y avait pas de relations amicales dans ça. »

« Ben, ça veut dire que pour moi mes parents c'est pas des personnes avec qui j'irais m'asseoir, raconter ma vie, pis jaser pendant des heures. »

« Pis, tsé mes parents ce n'est pas un couple qui sont vraiment, tsé, affectueux ou... tsé, moi, mes parents, les voir se coller. Je n'ai jamais vu ça. Mon père fait ses petites affaires. Ma mère fait ses petites affaires. »

Les liens entre chacune des personnes de l'unité familiale sont teintés par le conflit, le détachement et l'indifférence. Julie résume son expérience comme celle d'une petite fille à la fois parfaite et seule.

4.1.3 La rébellion

Au secondaire, Julie adopte une tout autre attitude. A la recherche de liberté, elle se détache rapidement de l'image de la fille parfaite. Elle tentera de se définir davantage en optant pour des vêtements qui lui ressemblent davantage. Elle acquiert une plus grande liberté en travaillant.

« Tsé pour avoir ma liberté d'expression dans le sens de je suis cette personne-là, ma tenue vestimentaire c'est ça que je veux... Ben là je ne pouvais pas me permettre de loisirs parce qu'il fallait que je travaille ce temps-là pour me permettre d'avoir les vêtements que je voulais. »

Cette quête lui permettra de vivre sans aucune limite et dans les excès de tous genres. Les cours sont manqués, diverses drogues sont consommées, les partenaires sexuels se multiplient, et ce, dans le plus grand secret. Une première relation amoureuse significative est vécue. Julie se place dans un rôle où elle donnera tout à son partenaire avant de penser à elle. Son conjoint sera dépendant de ses bons soins.

4.1.4 Retour de l'idéal

Peu de temps après avoir rencontré celui qui deviendra son mari, Julie déménage en appartement et cesse tout excès pour mener une vie rangée. Sa vie ressemble de plus en plus à celle de ses parents où la mère s'occupe des enfants et des tâches ménagères tandis que le père travaille.

« J'ai toujours vu mes parents avoir une relation un peu comme mon mari et moi. »

« Le couple va bien, l'homme travaille, la maman est à la maison, tsé pareil comme dans les années 80. »

« J'ai un peu copié le format typique de mes parents sans nécessairement chercher ça. »

Une exception près demeure, Julie a maintenant une famille dans laquelle la distance n'est plus de mise. Au contraire, l'harmonie est recherchée par l'instauration d'une fusion entre les différents membres de la famille.

« J'ai l'impression qu'on a grandi plus comme ça, avec cette relation de parent-enfant. Sans nécessairement créer des liens comme moi j'ai pu créer avec mes enfants, où je m'assois avec eux, je joue avec eux. J'écoute de la musique avec eux. On parle de tout et de rien et je ne me souviens pas d'avoir fait ça avec mes parents. »

« Toutes les mamans du monde voudraient avoir une famille comme la mienne. »

« J'ai toujours dit que ma famille serait une famille unie. »

Dans la même optique, la participante fait état de son désir de toujours demeurer près de ses enfants dans le récit d'un de ses projets futurs dans lequel ses enfants habiteraient tous sur un grand terrain avec elle.

« [...] plusieurs maisons une à côté de l'autre. Moi, ça serait un rêve, une vie commune. »

La description que Julie fait de sa famille fait écho, dans une certaine mesure, à sa relation avec sa victime, elle aussi idéalisée. En plus de décrire sa relation avec le jeune homme comme un « conte de fées parfait » ou un « party continu », les propos de Julie suggèrent la mise en place d'un système fusionnel bien loin de la froideur et du manque de considération qu'elle avait vécus avec ses parents au cours de son enfance. Sa victime vient répondre à un besoin qui n'a pas pu être comblé par ses objets primaires : être investie et reconnue.

« Il était pareil comme moi. »

« Tout ce que j'avais besoin, il me le donnait sans jamais rien me demander. Je te dis que c'était parfait là. Comme dans mes rêves. »

Ces trois grandes étapes de la vie de Julie nous portent à croire qu'une période de rébellion est suivie d'un renversement dans son contraire, soit « le processus par lequel le but d'une pulsion se transforme en son contraire, dans le passage de l'activité à la passivité » (Laplanche et Pontalis, 1987). Nous pouvons comprendre ce mouvement entre activité et passivité comme deux manières différentes avec lesquelles Julie a protégé son intégrité psychique. D'un côté, Julie a maintenu une posture de passivité afin de conserver son identité de fille ou de mère idéale, une identité représentant l'une de ses sources principales de valorisation.

« Mon rôle de mère, c'est le rôle le plus important dans ma vie. »

« Ben, j'aurais plus eu de vie là. Ça m'aurait donné quoi de continuer à vivre ? »
(Entendre : je ne peux pas vivre sans mes enfants)

De l'autre côté, elle aurait quitté la passivité, au cours de son enfance, afin de se défendre d'un sentiment d'oppression et de retrouver une forme de vitalité en elle.

« Je me suis dit, ce n'est pas vrai que je me ferais intimider ou que quelqu'un marcherait sur les pieds »

Alors qu'à l'âge adulte, la menace d'effacement identitaire pesant de plus en plus sur Julie, elle en vient à se questionner sur les effets de la fusion familiale. Ce questionnement la poussera ensuite à vivre ses fantaisies sans retenue.

« J'ai tout perdu ! J'ai mis ma propre vie sur pause pour m'occuper de celles des autres. Je ne connaissais plus aucun de mes besoins. J'avais plus d'identité. »

« Je me suis dit : Mais pourquoi pas? Je n'ai jamais rien fait pour moi pendant tout ce temps! »

Par cette phrase, Julie explique clairement ce qu'elle a ressenti et pensé au moment de mettre en acte la transgression sexuelle avec le jeune homme. Par un renversement remarquable, elle passe d'une position d'effacement, d'abnégation et même d'oubli à une position où elle s'autorise le plaisir, sans égard à la loi et, sur le plan psychique, sans égard aux interdits surmoïques.

La première manière d'affronter cette menace à son intégrité psychique était de tout faire pour demeurer l'objet d'amour de ses parents, de ses professeurs et de ses amies en se conformant à leurs demandes et en mettant de côté son individualité, en s'effaçant. Donc, Julie se soumettait au désir de l'autre afin de trouver toute sa valeur dans la relation fusionnelle. Une soumission qu'elle a reproduite au fil des ans dans différents contextes (p.ex. : à l'école, à la maison avec ses enfants et dans ses amitiés).

« J'ai toujours voulu plaire à tout le monde. J'ai toujours voulu être la petite personne parfaite que tout le monde voulait. »

« Ça veut dire faire plaisir à tout le monde sans jamais rien attendre en retour et sans jamais rien faire pour nous autres. Soumise, vraiment écouter les besoins des autres sans écouter ses propres besoins. »

« Je crois que mon bonheur était mis sur pause pour le bonheur que je sois là pour le bonheur des autres. »

« Le non ne faisait pas partie de ma vie. »

La deuxième manière témoigne d'une tentative de maintenir l'objet près de soi dans un mouvement de séduction et de toute-puissance. La sexualité a, ici, un effet libérateur, la

transgression est possible et jouissive. La toute-puissance permettra à Julie d'éblouir par sa grandiosité, son autosuffisance et son statut.

« J'étais très, très séduisante aussi. Pis je le savais. Facque, c'était pas difficile pour moi d'avoir le gars que je voulais. »

« J'étais la superwoman. J'étais capable de tout faire toute seule, pis je n'avais pas besoin de demander de l'aide ».

« Ouin j'en faisais voir de toutes les couleurs à un peu tout le monde, pis personne ne me marchait sur les pieds. »

Ces mouvements de séduction et de toute-puissance semblent avoir été des éléments décisifs dans l'agir transgressif de Julie, car ils lui ont offert la possibilité de se rebeller contre son mari dépressif et l'inconsidération de sa famille.

4.2 Principe de répétition

4.2.1 De l'enfant à la mère idéale

Malgré le souvenir austère de son enfance, Julie a inconsciemment repris, dans sa famille, un rôle similaire à celui imposé au cours de son enfance soit celui de la petite fille dévouée régie, par l'abnégation Cette fois-ci, elle devient la mère tirant sa valorisation dans son dévouement pour ses enfants. Sa valeur est intrinsèquement liée à son utilité pour les autres.

« Je réussis à faire du bien aux gens autour de moi, pis je réussis même à me prouver que je suis quand même une personne avec tous les commentaires positifs qui rentrent. »

Que ce soit en prison, à la maison ou lors de nos entretiens de recherche, Julie se présente sous le jour d'une femme maternante et à l'écoute des besoins des autres. Une même

conduite s'applique dans les relations de Julie au cours des ans, soit qu'elle doit se dévouer pour le bien de tous. Ce rôle de mère idéale est à la fois une forme de fierté et un fardeau. Ce rôle constitue l'essence de sa personne. Elle se place inconsciemment dans une posture où les gens ont besoin d'elle et doivent rester près d'elle. Toutefois, pour s'occuper de toutes ces personnes elle doit aussi se priver.

« Si je n'étais pas bien, ce n'était pas grave en autant que les autres autour de moi aient tout ce qu'ils aient besoin et qu'ils soient heureux. »

Julie a repris, avec quelques modifications, le rôle de sa mère. Dans cette reproduction, la femme se doit de s'occuper des tâches ménagères, de l'éducation des enfants, des repas, des soins et de la gestion des couchers. Des tâches cadrant avec une vision stéréotypée de la femme, où la priorité réside dans l'accomplissement de soi dans la sphère familiale.

Ainsi, sous une apparence d'abnégation soutenue par le principe de répétition, alors que Julie reprend à la fois son rôle d'enfant modèle et celui de la mère dévouée qui s'oublie, se joue à un niveau plus inconscient une grande valorisation secrète : Julie est la mère parfaite, celle qui répond complètement aux besoins de tous. Triomphe secret de la toute-puissance, illusion d'une identité fusionnelle avec sa famille mais, en réalité, triomphe qui la piège dans un rôle où elle s'oublie et où elle est peut-être oubliée par tous.

« Il n'y a personne qui me parle, à part s'ils ont quelque chose à me demander. »

« Ben, depuis plusieurs années, je me suis toujours sentie, comme j'en ai parlé souvent, utile ben plus qu'appréciée. Tu deviens une utilité à sa vie plus qu'un désir à sa vie. »

4.3 L'impasse de l'idéal : la solitude

Cherchant à compenser la froideur des liens familiaux qu'elle dit avoir ressentie dans son enfance, Julie bâtit peu à peu une nouvelle famille où les liens sont extrêmement serrés, où aucune distance n'est permise. La famille de Julie est en quelque sorte un microsystème

qui s'autosuffit, qui apporte tous les bienfaits et les plaisirs. À l'opposée, l'extérieur de la maison qui représente un danger potentiel.

« Ma maison est toujours pleine, ça bouge toujours. Il y a de l'amour dans cette maison et du bonheur dans cette maison-là. »

« Je passe mon temps à dire : Il n'est pas question que vous partiez. On va vendre la maison, pis on s'acheter un terrain, pis on va bâtir des maisons en rangées faites collées. »

« [...] sortir [de la maison] pour trainer ou partir sur la brosse »

La fusion est de mise. La satisfaction et l'harmonie se retrouvent alors dans le recours à l'indifférenciation des individus au sein de la cellule familiale. Les individus n'ont pas le droit à leur jardin secret : tout doit être partagé au sein de cette cellule. D'ailleurs, l'image des « maisons en rangées faites collées » est très parlante. Elle décrit comment même dans ce qui répondrait à un désir d'émancipation de ses enfants, elle trouve en fantaisie une façon de maintenir l'illusion d'une unité fusionnelle, d'une non-séparation, les objets de son univers relationnel sont collés. Le bonheur est dans la non-séparation.

« J'ai réussi à la perfection ce que je voulais faire. Parce que mes enfants me parlent de tout, tout, tout. Il n'y a pas de cachette. Il n'y a pas de mensonge. »

« Ce n'était pas une option, de se séparer, pour avoir une place où habiter. »

Comme on le voit encore une fois par ces citations, les enfants lui disent tout et n'ont pas de cachette : la relation avec eux est vécue comme une fusion. Elle ne peut accepter leur départ éventuel. Toutefois, cette solution aux allures faussement satisfaisantes, sinon paradisiaque, semble bien n'être qu'une illusion qui n'empêche pas le sentiment de solitude de se révéler à l'occasion :

« Quand vous êtes seule à la table, qu'est-ce ça évoque chez vous ? La solitude et le manque d'amour. »

« Je suis en train de réaliser que je vais me débrouiller encore toute seule pareil comme j'ai tout le temps fait. »

Autrement dit, son identité prend son sens et sa valeur seulement en se perdant dans celle de l'autre, dans celle des autres, en se perdant dans l'illusion d'une identité familiale indifférenciée. L'impasse de cette illusion est que Julie ne se sent pas aimée ou reconnue en tant qu'être à part entière et différenciée. Julie en vient à accepter péniblement que son intérêt aux yeux des autres ne se résume qu'à ce qu'elle peut leur offrir.

« L'éternel pattern de ma vie de me sentir utile. »

« Je me sens utile et non aimée. »

« J'ai l'impression d'avoir la même vie que quand j'étais jeune. »

(Entendre : une vie à travailler pour les autres)

« À force de me concentrer sur les autres [...] je me suis perdue carrément là-dedans pis j'ai oublié ce que j'aimais. »

C'est la vision de Julie, mais peut-être est-ce aussi la réalité qu'elle a contribué à créer, en s'abstenant de demander de l'aide. Ne pouvant plus être vue et appréciée pour sa personne, Julie reçoit peu d'attention des autres et demeure bien seule. Malgré la jouissance inconsciente (dont une partie est aussi consciente) d'être au centre de cette identité fusionnelle, Julie ne peut empêcher le retour du sentiment d'être oubliée. Elle retrouve la solitude de l'enfance.

« Moi dans ma maison, dans ma famille, je suis comme le point central où tout se réfère à moi. »

« Je n'ai pas demandé de l'aide à ma famille, à personne. Tsé, à un moment donné, je n'ai pas eu le choix de carrément m'oublier là-dedans. »

« Je n'ai jamais pu me fier sur mes parents, je n'ai jamais pu me fier sur mes sœurs. Je n'ai jamais pu me fier sur mon mari. Je me suis toujours fiée sur ma propre personne. »

4.4 Identification projective

Un des gains inconscients du rôle de mère idéale pour Julie est qu'il lui permet d'offrir à ses enfants ce qu'elle aurait souhaité avoir elle-même comme enfant. Gain d'abord insoupçonné de notre part qui s'est peu à peu défini lors des entretiens. Celui-ci montre qu'en projetant inconsciemment sur ses enfants ses propres besoins infantiles, son propre soi infantile qui avait souffert d'une trop grande distance relationnelle, Julie peut par identification bénéficier du bonheur qu'elle leur procure et, surtout, d'une forme d'indifférenciation relationnelle qui est une compensation pour ses frustrations infantiles. Dans ce contexte, l'identification projective a une visée réparatrice en « favorisant la croissance psychique à travers la relation à un objet répondant adéquatement aux projections du sujet » (Brunet, 2000, p.171). D'une certaine manière, elle cherche à combler le manque qu'elle aurait vécu en prenant soin de la petite fille qu'elle était en projetant cette partie d'elle sur ses propres enfants. Cette tentative de Julie s'apparente au processus d'identification projective soit « un mécanisme qui se traduit par des fantasmes, où le sujet introduit sa propre personne en totalité ou en partie à l'intérieur de l'objet pour lui nuire, le posséder et le contrôler » (Laplanche et Pontalis, 1987, p.192). Ici cependant il ne s'agit pas du modèle d'identification projective à valence destructrice décrite dans la définition de Laplanche et Pontalis (1987) mais davantage d'une forme d'utilisation de l'objet visant une « solution » à ses souffrances et possiblement une réponse « réparatrice » de l'objet (Brunet, 2000).

« Je pense que c'est plus la façon que, moi, j'aurais aimé être avec mes parents. »

« J'aurai aimé ça avoir ce lien-là avec ma mère où j'aurais pu me confier pis lui dire qui me faisait de la peine. »

« Je pense qu'ils vont se sentir pas mal plus appréciés, pis aimés, pis désirés en tant qu'enfants qu'utiles. »

Ce mécanisme peut être compris comme une tentative d'expérience réparatrice à un vécu infantile carencé. Tout au long des entretiens, Julie met en opposition son expérience à celle de ses enfants, en prenant toujours soin de préciser comment elle a su faire autrement que ses parents et comment ses enfants ont pu s'épanouir grâce à son soutien.

« Pis l'affection de mes parents ou quoi que ce soit je ne me souviens pas de ça. Tsé, moi, ça m'arrive souvent : je vais passer à côté de mon petit gars ou de ma fille. pis je les ramasse, pis je les serre dans mes bras. »

« Mes enfants, moi, ils me parlent de tout, tout, tout. Il n'y a pas de sujets qu'on ne parle pas pis, tsé après avoir parlé avec moi ils sont tout le temps contents. [...] Facque j'aurai aimé ça, moi, avoir ce lien-là avec ma mère. »

« J'ai pris le temps d'écouter leur passion, pis d'investir dans leur passion tout au long de leur vie. Tsé, moi, mes parents n'ont jamais fait ça. »

« Vous êtes nos enfants, vous nous écoutez pis vous n'avez pas un criss de mot à dire. Chose que moi je n'ai jamais, mais jamais reproduit avec mes enfants sur aucun point »

Elle nous montre sans équivoque qu'elle est devenue l'objet primaire qu'elle aurait aimé avoir dans son enfance bien que cette inversion du type « identification projective » l'ait piégée, car elle ne pouvait être qu'illusion.

4.5 Circonstances de l'agir

Le crime de la participante s'inscrit dans une trajectoire bien précise parsemée d'une série d'opportunités. Dans un premier temps, des années avant son acte transgressif, le conjoint de Julie a vécu une dépression majeure. Cette période semble avoir exacerbé le sentiment de solitude de Julie et favorisé la possibilité de s'investir dans une autre relation amoureuse. Dans un second temps, l'arrivée du conjoint de sa fille au sein de la famille lui donne l'occasion d'être reconnue et appréciée en dehors de son rôle de la mère idéale et dévouée. À ce moment-là, Julie a l'impression d'avoir enfin suffisamment de valeur pour elle aussi obtenir de l'aide et de la considération de l'autre.

« Je le sais parce qu'il l'a vu ça. Lui il m'a aidée sans que j'aie à demander quoi que ce soit. »

Cette occasion devient le terreau fertile de l'actualisation d'un fantasme dans lequel ce nouveau partenaire, ce jeune homme, remplace non seulement son conjoint qui ne lui procurait pas l'attention, l'amour et la sexualité qu'elle souhaitait, mais il pouvait aussi remplacer les objets primaires insatisfaisants en jouant le rôle de l'objet qui l'aime inconditionnellement, qui lui donne amour et intérêt sans jamais qu'elle ait à demander.

« [...] plus de la frustration, plus j'en veux à mon chum de ne pas être capable de répondre minimalement, tsé, au minimum [à ce] que je te demande, là. »

« [Avec le jeune homme] je te dirais pas que c'était un trip de cul, non, non. On est vraiment tombés en amour. »

« C'était comme... je ne sais même pas comment te l'expliquer. (Pause) C'était tout le temps le fun [avec sa victime]. »

« Il venait porter le bébé à la garderie avec moi, on faisait des commissions. Après on embarquait sur le petit ménage. »

Désormais, elle vit une fusion quasi parfaite avec ce jeune homme et ne souffre plus de solitude.

« Je n'avais pas besoin de me fier sur lui, il le faisait tout simplement. »

(Entendre : il était là pour moi sans que j'aie d'attente.)

« Avec lui c'est à peu près la seule personne où je peux dire que je ne me suis jamais sentie seule. »

Ensemble, l'insatisfaction conjugale et l'arrivée d'un jeune homme sensible ont favorisé une nouvelle mise en scène de scénarios de son enfance, cette fois en réalisant un fantasme d'amour inconditionnel dans lequel la sexualité a donné sa forme.

« Cette période de la vie, tu as eu vraiment le plaisir que tu voulais avoir. »

«[...] périodes où elle [Julie] était vraiment heureuse et euphorique. »

(Entendre : dans sa relation avec sa victime)

« Le fait de juste regarder l'autre personne pis qu'elle sache tout de suite ce que tu as besoin. »

« On vivait tellement une belle relation, une belle histoire d'amour si on veut. »

Bien que Julie garde peu de souvenirs de son enfance, plusieurs éléments nous portent à croire qu'elle aurait vécu une relative carence affective ainsi que de la violence physique.

«[...] notre père était, je ne sais pas trop quel mot employer. Il était distant... »

« C'était comme ils n'essayaient pas de comprendre, ils n'essayaient pas de dialoguer. C'était : ça ne fait pas notre affaire, punition. Ça ne crée pas un lien où tu as envie de te confier. Je n'avais aucun, mais aucun pouvoir de décision sur ma propre vie. »

« Ça ne crée pas de lien de confiance, un lien où tu te sens en sécurité. »

(En parlant de l'attitude autoritaire de ses parents.)

« Il m'a crissé une claque sur la gueule, drette devant mes amies. »

Les parents de Julie, ses objets primaires, n'auraient pas offert la réponse attendue. Au lieu de se sentir investie, aimée et contenue, Julie rapporte s'être sentie utilisée.

« Des fois, je me demande s'ils ont fait des enfants, juste pour les torcher ? »

4.6 Bulle identitaire

Julie, à travers la création d'une bulle familiale fusionnelle très intense, très fermée, dont elle maintient la cohésion, se procure une grande satisfaction narcissique qui laisse voir l'envers du décor, soit une souffrance narcissique identitaire (Roussillon, 1999). Toutefois, elle doit maintenir la famille le plus unie possible afin de s'assurer de ne jamais perdre son rôle. Ainsi ses enfants ne peuvent pas s'éloigner d'elle, encore moins quitter, car cela signifierait aussi qu'elle serait sujette à perdre son identité et sa valeur. Aussi, les propos de Julie montrent qu'il y a un danger à vivre seul, que ce soit par le récit d'un accident survenu lorsque l'enfant est seule ou le désarroi qui l'habite quand elle pense au jour où tous ses enfants auront déserté le nid familial.

« Les enfants, ils ne me suivront pas toute ma vie... Un jour, ils vont faire leur propre vie, là. Pis rendue là, à ce moment-là, moi je vais faire quoi ? Ça va être quoi mon bonheur ? »

« Parce qu'il est arrivé une situation où dans mon coin chez nous, où un garçon de 10 ans [sans surveillance] a eu un accident de skidoo, pis il est décédé. »

(Entendre : solitude = risque de mort)

La solitude serait donc quelque chose à craindre, car celle-ci représente le danger, la perte d'équilibre et la mort. Lors des entretiens, Julie a eu spontanément ce souvenir de la mort du garçon de 10 ans. Dans le contexte du type associatif des entretiens, nous pouvons inférer que la distance relationnelle, l'éloignement et peut-être même l'autonomie font porter un risque mortel au sujet. Il vaudrait donc mieux se cantonner dans l'illusion de la bulle fusionnelle pour rester en vie. L'objet est absent ou trop distant, et la mort survient.

4.7 Indifférenciation et dévalorisation de soi

L'effet pervers de la création de cette fusion familiale s'exprime aussi par un estompage de la différence entre les générations. De ce fait, les liens entre différents membres de la famille deviennent flous et Julie peut adopter différents rôles : amie, mère, conjointe, amante. Ainsi cet estompage a assurément facilité la transgression sexuelle. En outre, toute forme d'affirmation de soi ou d'individuation est vécue comme une menace à l'intégrité de la bulle familiale. De ce fait, les requêtes formulées à l'autre ou les plaisirs vécus en dehors de cette bulle sont synonymes de destructivité de l'homéostasie familiale.

J'ai travaillé fort pour remettre de l'ordre, si on veut dans tout ce qui avait été brisé pendant que j'étais partie. »

« Moi mes enfants, j'aime tellement ça quand tout le monde s'assoit à la table pis on parle pis qu'on écoute de la musique pis on rit. Pis là, j'ai l'impression qu'en plus, tout ça s'est perdu quand je suis partie. »

« Ils ont tout pour s'amuser, facque la plupart du temps les amis se ramassent à la maison »

« Je trouve que ça brise beaucoup de choses, beaucoup [quand sa famille et elle ne soupent pas ensemble]. »

Le plus grand souhait de Julie est que ses enfants ne quittent jamais totalement le nid familial. Ainsi, elle pourra conserver un sens à sa vie et surtout sa valeur. Des indices d'indifférenciation sont aussi perceptibles dans la relation de Julie avec les amies et les conjoints de ses enfants.

« Pis, quand je suis partie, j'ai signé des procurations pour qu'elle [sa belle-fille] ait accès à tous mes comptes de banque pis qu'elle puisse... Je lui ai laissé mes clés d'auto. Je lui ai tout, tout laissé pour qu'elle puisse faire ce que je faisais : les commissions, les transports des enfants. Facque, j'ai vraiment tout laissé. Facque, c'est elle qui aide, comme mon mari pour l'instant. »

« Je m'amusais plus avec les amis de mes enfants qu'avec n'importe quoi, avec n'importe qui dans le fond. [...] Les seules personnes que je voyais ou que je côtoyais, c'étaient les amis de mes enfants ».

« [La blonde de l'ami à son fils] s'assit à la table pis c'est avec moi qu'elle parle. Pis quand qu'ils ont envie de venir faire un tour chez nous, elle m'écrit : Eille salut c'est-tu correct si on passe faire un tour? On a envie de vous voir. On s'ennuie pis... tsé c'est comme les amis de mes enfants sont comme devenus mes amis. »

« [II] est devenu notre fils [l'ami de son fils]. J'étais sa deuxième mère, pis on se partageait la garde de notre fils. »

Les amis et les conjoints de ses enfants sont rapidement inclus dans la cellule familiale, et la familiarité est de mise. Les amis de ses enfants téléphonent directement à Julie pour l'aviser qu'ils arrivent et, une fois-là, ils passent un temps considérable à parler avec Julie. Les échanges entre Julie et les amis de ses enfants réduisent à la fois la différence entre les générations à néant et floutent les rapports parents-amis, intrafamiliaux et extrafamiliaux.

Ces confusions ouvrent la porte à la transgression. De ce fait, les amies sont considérées comme des membres de la famille et les conjoints sont tenus de demeurer à la maison de

Julie en période d'adversité. Même qu'à un moment la différence entre les générations est complètement évacuée et les gens sont pratiquement interchangeables. Elle fait jouer à sa belle-fille le rôle de mère de famille et même d'épouse de substitution pour son mari. La blonde de son fils devient son amie à elle. Ainsi, le chum d'une de ses filles peut devenir son amant. Confusions et indifférenciations marquent toutes les relations dans la bulle familiale. Dans cette bulle narcissique, tous les rôles sont interchangeables y compris sur les plans amoureux et sexuels. Dans cette optique, la solitude associée au mortifère est évitée dans l'indifférenciation.

4.8 Désinvestissement du surmoi

Nous avons vu que la création de la bulle narcissique a produit une indifférenciation favorisant la transgression. Mais pourquoi, alors, le surmoi n'a-t-il pas rempli sa fonction interdictrice qui aurait empêché le sujet de devenir à la fois l'amante de l'amoureux de sa fille et l'amante d'un mineur? Il nous semble qu'il se soit produit chez Julie un désinvestissement du surmoi au profit du ça, mais peut-être aussi du Moi idéal (par la satisfaction narcissique obtenue dans la bulle).

« Ben oui, oui moi je l'avais accepté depuis le début je le savais que ce n'était pas correct pis que si je me faisais prendre je m'en allais en prison. »

« Quand j'ai pris conscience que mon bonheur, c'était ça que je voulais, j'ai hésité. Oui, c'est vrai. J'ai hésité vraiment longtemps, près de quatre mois avant de céder. [...]Pis après ça je me suis dit : Mais pourquoi pas. Je n'ai jamais rien fait pour moi pendant tout ce temps-là. »

Dans ce mouvement, Julie demeure donc pleinement consciente des interdits sans que cela n'ait servi de frein devant le plaisir escompté et sans que la culpabilité ne soit très importante.

« Parce qu'aux yeux de la loi ce n'est pas légal. Ce n'est pas légal. »

« J'ai eu beaucoup de difficulté à dire : oui je suis coupable. »

Par contre, le surmoi semble vécu quasi exclusivement en extériorité, ce qui lui permettrait de ne pas vivre un conflit interne (fantasme vs culpabilité). Le surmoi n'est toutefois pas totalement évacué, mais seulement rendu inefficace, car Julie demeure consciente que ses gestes sont répréhensibles et même illégaux.

« Pis, je le sais que ce n'est pas quelque chose que ma fille va me reprocher toute ma vie. Pis ça, ça fait vraiment mon affaire. »

« Elle n'a pas peur que je recommence. Au début, tsé c'était plus : ben là, maman il vient à la maison ne lui parle pas trop pis... mais pas ce chum-là »

(Entendre : tout est réglé si elle n'a pas peur)

« Je l'ai fait une fois, fille, tsé j'ai compris. »

Par moments, Julie semble nier l'étendue de la portée de ses actions (évitant peut-être ainsi la culpabilité). Par exemple, Julie rejette fermement l'idée que la relation amoureuse avec l'amoureux de sa fille aurait eu une incidence sur sa fille.

« Ça fait un an que je me bats pour que vous compreniez que la tentative de suicide de ma fille n'a rien, rien, rien à voir avec tout ça. »

« J'étais vraiment fâchée ! Parce que moi, ce qui est arrivé avec [sa victime] a fait qu'améliorer ma relation avec ma fille. »

Pourtant, Julie savait que sa fille avait posé des gestes d'autodestruction (automutilation) en se rendant compte qu'une relation amoureuse existait entre sa mère et son amoureux, et ce, même si cette relation amoureuse n'avait pas encore été relevée au grand jour. Or non seulement Julie refuse de croire qu'elle a affecté négativement sa fille, mais au contraire,

elle prétend que sa transgression sexuelle aurait même amélioré sa propre relation avec sa fille. On peut voir à quel point le surmoi peut être complètement désamorcé dans ce propos.

4.9 Décharge pulsionnelle vs symbolisation

L'impulsivité de Julie laisse croire à une difficulté au point de vue de la régulation émotionnelle. Les décisions sont prises rapidement, les mots sortent parfois sans filtre, elle se dit parfois « crue ». En outre, on note une constante agitation motrice chez la participante, que ce soit à la maison, en détention ou au travail. L'excitation pulsionnelle semble souvent passer par l'action. Par exemple, quand Julie évoque ses souvenirs, elle ne parle presque exclusivement de ses actions. Elle nous donne très peu d'informations sur le contexte (ex. : ambiance, état d'esprit) de son souvenir. La vie et les récits de Julie peuvent se résumer ainsi : elle fait ou elle s'exécute quelque chose, puis elle répète ces actions. L'emphase mise sur l'action semble démontrer une capacité à l'appropriation subjective et à la symbolisation qui n'est pas optimale. Les scènes se passent dans un espace hors-je partiellement représenté. Souvent, elle ne semble pas être le sujet de son histoire, mais plutôt une otage prisonnière d'abord des exigences parentales puis de l'entente implicite de fusion. Julie semble prise dans un tourbillon d'actions dans lequel les choses lui arrivent sans qu'elle ne prenne pleinement conscience de son propre rôle ou sans avoir l'impression qu'elle aurait pu prendre des décisions différentes.

« Ça s'est produit sans même que je m'en rende compte. Tse veux, veux pas, avec la dépression de mon mari, avec les enfants qui... Veux, ne veux pas, j'avais une charge immense. Quand cette personne-là est arrivée dans ma vie, je n'avais plus d'estime de moi, parce que dans un sens tout ce que je faisais, c'était vraiment de faire plaisir aux autres. J'avais complètement oublié que j'existais ».

Ainsi la transgression sexuelle est décrite comme inévitable, comme s'il n'y avait pas eu de « je » en elle qui aurait pu résister à un enchaînement irrésistible de facteurs indépendants de sa volonté.

4.10 Entretiens et prise de conscience

Au cours des entretiens, nous avons noté des débuts de prise de conscience témoignant de la réflexion de Madame sur son rôle dans la dynamique familiale.

« Je me connais comme la personne qui a tout le temps été là pour les autres pis qui n'a rien demandé en retour. Pis qu'elle a tout le temps tout fait pour les autres dans le fond, sans jamais rien attendre en retour. [...] Pis je me demande si ça vaut vraiment la peine. »

Elle semble prendre conscience que certains de ses besoins ou désirs n'ont pas reçu de réponse et que ses actions auraient contribué au maintien de ce manque. Julie déclare en outre qu'elle souhaite prendre contact avec une part de vitalité qui l'aurait désertée depuis son arrivée à l'âge adulte :

« Je ne me contenterai plus d'exister, je vais vivre ».

CHAPITRE V

DISCUSSION ET CONCLUSION

5.1 Résumé des points centraux et la contribution de l'essai

Cet essai avait pour dessein de fournir un éclairage sur le crime au féminin à caractère transgressif, un sujet qui demeure méconnu dans la population générale tout comme dans la communauté scientifique (Bellard et Herzog-Evans, 2010). Pour ce faire, nous avons exploré la fonction de l'agir criminel et transgressif à caractère sexuel chez notre participante, Julie.

Dans le cas de Julie, l'agir transgressif illégal commis semble s'expliquer en autres par sa fonction antidépressive et les gains narcissiques qui rappellent le modèle théorique de Valérie Moulin (2010). En effet, l'analyse de nos entretiens nous a permis de mettre en lumière les modèles relationnels de Julie, de l'enfance à l'âge adulte, ayant permis la survie de son intégrité psychique, l'obtention de gains narcissiques secondaires au rôle de la fille/mère idéale et la reprise de sa relation défailante avec ses objets primaires.

Dans un premier temps, nous avons souligné que Julie a fait preuve de passivité ou d'abnégation, afin de donner un sens à son existence et de bénéficier de la valorisation d'être conforme à l'image de l'idéal des autres. Au sein de cette dynamique relationnelle, elle ne peut exister qu'à travers la fusion et l'indifférenciation entre elle et l'autre.

Dans un deuxième temps, nous avons mis de l'avant la présence d'un mouvement contraire chez Julie soit la rébellion et la toute-puissance. Ce mouvement devenu possible grâce à un désinvestissement du surmoi, lui aura permis de contrer l'effacement identitaire de la fusion et les affects dépressifs liés au manque de considération de ses proches. La rébellion aura été en partie salutaire pour Julie, car elle lui aura permis de s'extraire de l'impasse de la solitude en ayant recours à la séduction et la toute-puissance. Dans ce mouvement, il est possible pour Julie d'actualiser ses fantasmes, sans s'écouler sous le poids de la culpabilité.

Dans un troisième temps, nous avons relevé les tentatives de Julie de combler sa relative carence affective laissée par ses objets primaires au cours de son enfance. L'instauration d'une fusion familiale, par exemple, lui aura permis d'offrir un milieu empreint d'amour et de chaleur à la petite fille qu'elle était par l'entremise de l'identification projective à ses enfants. La relation transgressive avec le jeune garçon aura, quant à elle, offert la reconnaissance et la considération dont Julie avait été privée. Ainsi, Julie est devenue l'amante de l'amoureux mineur de sa fille comme « solution transgressive » à des carences narcissiques et affectives. Elle était inconsciemment à la recherche d'un objet qui pourrait lui offrir une expérience réparatrice. Toutefois pour obtenir satisfaction, un renversement de posture psychique a dû être opéré. Ainsi, la fonction du surmoi a été reléguée au second plan pour laisser place à une satisfaction illusoire alliant le ça et le moi idéal. Cette opération psychique a permis à Julie de vivre pleinement sa fantaisie sans avoir à se limiter en raison de contraintes surmoïques. Les mouvements psychiques recourent certains éléments énoncés dans le modèle théorique de Brunet et Casoni (2007). L'agir aurait permis à Julie de bâtir l'illusion d'un-objet idéalisé suffisamment longtemps pour se dégager de son statut d'objet qu'on peut utiliser plutôt qu'aimer et se réapproprier le statut de personne. N'étant plus reléguée au rang d'objet, la participante se donne désormais le droit d'exister et d'instaurer des limites avec l'autre.

Il est à noter que nous avons peu abordé la question de la sexualité dans notre analyse, car nous considérons que le principal enjeu psychique était d'ordre « narcissique identitaire » (Roussillon 1999). La sexualité nous apparaît comme la forme par laquelle Julie a inconsciemment tenté de réparer une conflictualité infantile par des processus de retournement, de création d'une identité familiale fusionnelle, par une forme d'identification projective, qui ont flouté les différences d'identités et de générations.

5.2 Limites de l'étude

Nombre de participantes

Notre recherche porte sur un sujet unique ce qui nous permet d'abord de saisir en profondeur les éléments de la psyché de la personne analysée. Toutefois, ce qui a été démontré tout au long de notre étude n'est pas nécessairement valide pour l'ensemble des femmes qui commettent ce genre de transgression. Notre étude a permis de faire ressortir le caractère idiosyncratique de Julie sans que celui-ci soit un modèle absolu pour le crime au féminin. L'histoire qui nous a été rapportée par la participante est aussi teintée par ses caractéristiques socioculturelles (genre, statut économique, âge, valeurs familiales). De ce fait, le portrait tiré pourrait ne pas s'appliquer à une population d'un autre milieu ou d'une autre génération.

Reconstitution du silence

L'histoire de Julie est constituée de nombreux vides. Des trous qui ont pu être comblés par des inférences et des réflexions. Les trous les plus importants se situaient dans le récit de son enfance. Nous étions laissés devant un discours inachevé parsemé de quelques éléments qui ne nous permettaient pas autre chose que des rapprochements entre nos observations, les paroles de Madame et le moment où la parole est absente. Selon notre compréhension des entretiens, nous avons émis l'hypothèse d'un ou de plusieurs éléments perturbateurs, voire traumatiques, survenus au cours de l'enfance. Dans le cadre, de la recherche, nous n'avons pas pu approfondir davantage pour pouvoir ensuite tirer des conclusions avec certitude. Le défi étant de ne pas trop se rapprocher d'un processus thérapeutique tout en ayant suffisamment d'éléments pour brosser le portrait de la dynamique interne nous a placé dans l'obligation de renoncement et de reconstitution. Le renoncement indique que nous ne pouvions pas récolter toutes les informations nécessaires à notre compréhension. La reconstitution, quant à elle, signifie que nous avons tenté de nous représenter les points aveugles du récit. Ainsi, nos interprétations sont probables, sans avoir la prétention d'être justes, ce qui représente une limite significative de notre étude.

Contexte des entretiens de recherche

Les premiers entretiens se sont déroulés à l'Établissement de détention Leclerc, un lieu où les occupantes ne croient pas toujours à l'existence d'une parole libre. L'établissement est associé à la restriction et à la punition. Deux associations dont l'incidence peut se faire particulièrement ressentir dans un processus de libération conditionnelle. Bien que nous ayons précisé que la présente recherche n'avait pas de répercussions sur le parcours carcéral de la participante, nous avons tout de même observé une réticence de Madame à se confier sur certains sujets, possiblement par crainte de nuire à son dossier. Par conséquent, la parole de Julie aurait été régie par une crainte de représailles, ce qui aurait mené à l'adoption d'un discours plus contrôlé, réfléchi et limité. Un pan de l'histoire, les ressentis de la participante, n'aurait donc pas été accessible en raison de la charge associée au lieu de nos échanges.

5.3 Pistes de recherche à venir

Notre étude a porté sur un angle du crime féminin violent soit celui de l'agression sexuelle sur un mineur. La question du crime féminin est très large. Il reste pertinent d'explorer d'autres types de violence et de transgression chez la femme, afin de mieux cerner la fonction du recours à l'acte et peut-être affiner notre compréhension des similitudes et des différences entre le crime masculin et le crime féminin. De ce fait, une étude portant sur des crimes comme l'homicide et les voies de fait pourrait offrir un éclairage distinct sur ce type de crime au féminin.

Il serait aussi pertinent de prendre en considération la notion de préméditation dans l'agir criminel, d'observer les composantes économiques et dynamiques du recours à l'acte dans un contexte où la criminelle doit nécessairement se représenter son crime avant de le mettre à l'exécution.

En outre, il serait tout aussi avisé, selon nous, d'explorer davantage les caractéristiques de différents types de victimes, dans le but de mieux comprendre la portée, la nature de la relation agresseuse- victime.

Pour finir, l'exploration du crime au féminin dans différentes cultures serait une occasion de mieux cerner la place du crime à travers les idéaux de l'individu et des idéaux propres à la société dans laquelle le sujet s'est construit.

5.4 Réflexion clinique

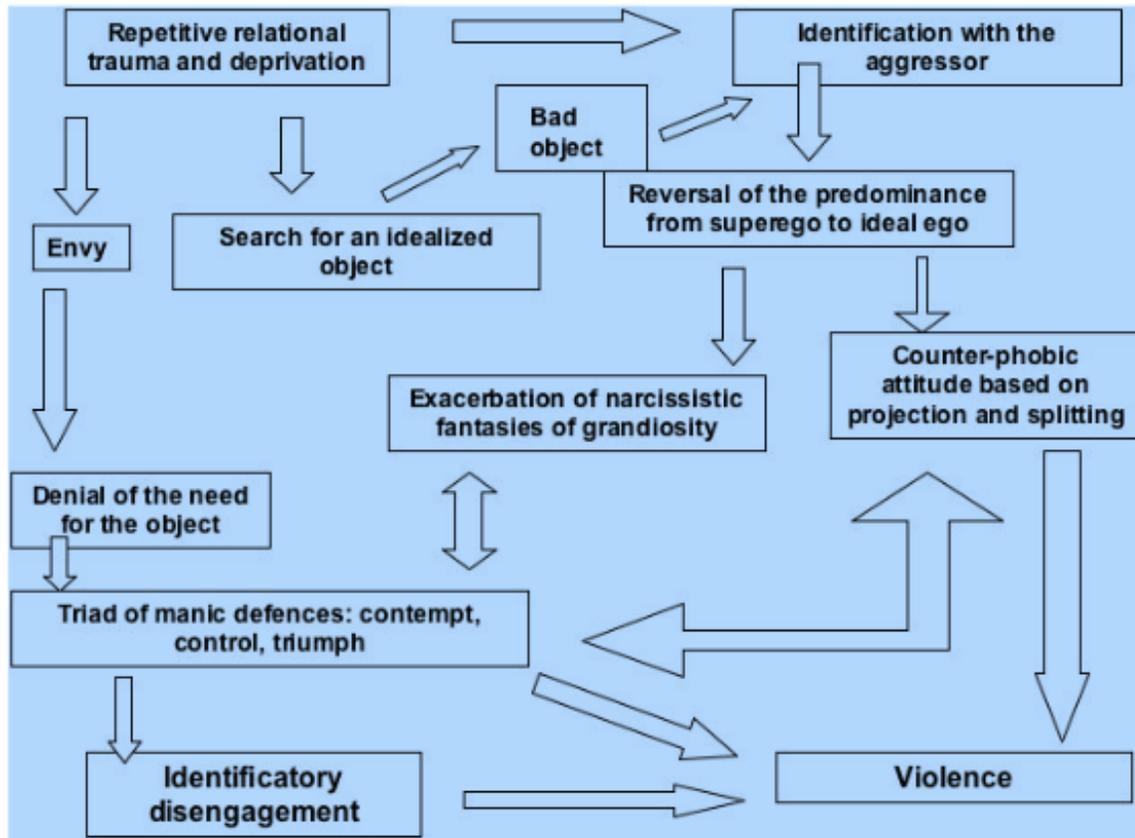
L'analyse de nos entretiens laisse entrevoir un lien entre la vision stéréotypée de la femme dans la culture occidentale et le recours à l'agir criminel. Dans le cas de Julie, sa représentation de la femme idéale était si profondément inscrite en elle qu'elle constituait l'une de ses seules sources de valorisation. En effet, pour avoir une quelconque valeur, elle devait se mouler aux exigences imposées par la société à la femme, soit être maternante, dévouée et sensible aux besoins des autres. Ce moule n'a toutefois pas laissé beaucoup de place à l'expression des diverses pulsions et élans naturels de la participante. Celle-ci s'est a été inconsciemment butée au mythe de la femme bonne mère ou une criminelle. Dans ce sens, il y restait peu de place à la coexistence de son identité de mère et celle femme dotée de désirs, de besoins et de pulsions. Cette apparence de non-coexistence ne favoriserait pas, à notre sens, une intégration saine de l'identité.

Le manque d'intégration identitaire est un élément central dans la compréhension de Julie et potentiellement dans les bonnes pratiques à suivre dans l'exercice d'un travail avec les femmes criminelles. Nous sommes d'avis qu'il serait pertinent qu'une partie du travail avec ces femmes dans un cadre clinique ou de réinsertion sociale se rapporte à l'appropriation identitaire des différentes facettes du moi. Nous considérons qu'une représentativité plus nuancée de la femme pourrait redéfinir à long terme la vision de la femme dans l'imaginaire collectif. De ce fait, le travail devra s'effectuer non pas seulement avec des femmes criminelles, mais aussi dans la collectivité. Il est, dans ce sens, nécessaire

de repenser le symbole de la femme pour y laisser entrer la possibilité d'identités multiples et saines .

ANNEXES

Figure 1: Psychodynamic model of chronically violent delinquents



*Casoni, D., & Brunet, L. (2007). The psychodynamics that lead to violence: Part 1: The case of the chronically violent delinquent. *Canadian Journal of Psychoanalysis*, 15 (1), 41–55

RÉFÉRENCES

- Archambault, J., Hamel, J. et Fortin, D. (1998). Une évaluation partielle de la méthodologie qualitative en sociologie assortie de quelques remarques épistémologiques. *POUPART, Jean, GROULX, Lionel-Henri, MAYER, Robert, DESLAURIERS, Jean-Pierre, LAPERRIÈRE, Anne, PIRE, Alvaro, La recherche qualitative. Diversité des champs et des pratiques au Québec, Montréal, Paris, Casablanca : Gaëtan Morin, 93-154.*
- Allen Jr, J. S., Rupert, V., Spatafora, K., Windell, J. O., Gaulier, B., & Conti, K. L. (2003). Differentiating violent from nonviolent female offenders using the Jesness inventory. *Personality and individual differences, 35* (1), 101–108.
- Andronikof, A. (2001). Le passage à l'acte comme réalisation d'un scénario privé. *l'Evolution psychiatrique, 66* (4), 632-639.
- Balier, C. (1998). Rencontre en prison. *Revue française de psychanalyse, (1)*, 51-62.
- Balier, C. (2005). La tiercéité à l'épreuve de la psycho-criminologie. *Revue française de psychanalyse, 69* (3), 703-715.
- Bellard, C. et Herzog-Evans, M. (2010). *Les crimes au féminin*. L'Harmattan.
- Bencheikh, F. Z. E. (1998). *La symbolique de l'acte criminel : une approche psychanalytique*. L'Harmattan.
- Bertrand, M. A. (1979). *La femme et le crime*. Montréal. L'Aurore.
- Bessoles, P. (2005). Agression sexuelle et fonction autocalmante. *Topique, (3)*, 127-140.
- Bigex, R. (2014). From Trauma to the Passage à l'acte. *Recherches en psychanalyse (2)*, 142a-149a.
- Blanchette, K., & Brown, S. L. (2006). *The assessment and treatment of women offenders: An integrative perspective*. John Wiley & Sons.
- Bourque-Bélanger, É. (2008). Les femmes violentes dans le cinéma hollywoodien à l'ère Reagan. *Communication, lettres et sciences du langage, 2* (1), 21-40.
- Brun, A., Roussillon, R. et Attigui, P. (2016). *Évaluation clinique des psychothérapies psychanalytiques : Dispositifs institutionnels et groupaux de médiations*. Dunod.
- Brunet, L. (2000). L'identification projective et la fonction contenante: illusions nécessaires ou délire partagé. *Journal de la psychanalyse de l'enfant, 26*, 161-192.
- Brunet, L. (2009). La recherche psychanalytique et la recherche sur les thérapeutiques psychanalytiques. Réflexions d'un psychanalyste et chercheur. *Filigrane : Écoutes psychothérapeutiques, 18* (2), 70-85.
- Brunet, L. (2016). Agir la violence. Quelques déterminants de la violence individuelle et de la violence groupale. *Filigrane : Écoutes psychanalytiques, 25* (2), 9-23.
- Brunet, L. (2016). Violence individuelles et groupales. Travail de désymbolisation et de désidentification. in *Symboliser la désymbolisation*. Paris. Dunod (Anne Brun, éditeur), 95-109.
- Brunet, L. (2018). Agir, idéalité, violences. *Penser l'agir*. Paris : Presses Universitaires Francence, 1, 83-100.
- Brunet, L. et Casoni, D. (1998). Passage à l'acte et impasses en psychothérapie : de l'utilisation de l'objet par la fonction contenante. *Les passages à l'acte : Aspects cliniques et psychodynamiques, 198-216.*
- Burrick, D. (2010). Une épistémologie du récit de vie. *Recherches qualitatives, 8*, 7-36.
- Cario, R. et Sayous, B. (2010). *Tabous et réalités du crime au féminin*. L'Harmattan.

- Casoni, D., & Brunet, L. (2007). The psychodynamics that lead to violence: Part 1: The case of the chronically violent delinquent. *Canadian Journal of Psychoanalysis*, 15 (1), 41-55.
- Chéné, B. (2020). Analyse prospective de la population carcérale adulte des établissements de détention du Québec de 2016-2017 à 2026-2027, Québec, Direction générale des services correctionnels, ministère de la Sécurité publique. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/services-correctionnels/analyses-prospectives/analyse_prospective_corr_2016-2017.pdf?1624306516 [consulté le 15 septembre 2021]
- Chesney-Lind, M., & Pasko, L. (2013). *The female offender: Girls, women, and crime*. Sage.
- Collins, R. E. (2016). “Beauty and bullets”: A content analysis of female offenders and victims in four Canadian newspapers. *Journal of Sociology*, 52 (2), 296-310.
- Comack, E., & Brickey, S. (2007). Constituting the violence of criminalized women 1. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 49 (1), 1-36.
- Cortoni, F., Babchishin, K. M., & Rat, C. (2017). The proportion of sexual offenders who are female is higher than thought: A meta-analysis. *Criminal Justice and Behavior*, 44 (2), 145-162.
- Deslauriers, J.P. (1987). *L'analyse en recherche qualitative*.
- Dieu, E. et Sorel, O. (2013). *L'interprétation du crime*. Studyrama.
- Francisco, A. (2017). L'appropriation subjective, la symbolisation, la culpabilité primaire et l'entrejeu thérapeutique : illustration clinique. *Filigrane : Écoutes psychanalytiques*, 26 (1), 83-95.
- Freud, S. (1916). Les criminels par sentiment de culpabilité. *OC. P XV (1996 : 38-4)*. Paris : Presses Universitaire de France.
- Freud (1920). Au-delà du principe de plaisir, *Essais de psychanalyse* (1981 éd., 43-115). Paris : Payot
- Gavin, H., & Porter, T. (2014). *Female aggression*. John Wiley & Sons.
- Grollier, M. et Meignier, I. (2012). Femmes confrontées à la violence. *L'Évolution Psychiatrique*, 77 (1), 109-119.
- Guérin, A. et Chagnon, J. Y. (2017). Le féminin dans les agirs violents d'adolescentes délinquantes. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 65 (2), 83-91.
- Harrati, S., Vavassori, D. et Villerbu, L. (2007). Étude des caractéristiques psychopathologiques et psychocriminologiques d'un échantillon de 40 femmes criminelles. *L'information psychiatrique*, 83 (6), 485-493.
- Harrati, S., Mazoyer, V. et Vavassori, D. (2014). Traduction au Thematic Apperception Test des modèles d'attachement insécure des femmes criminelles. *L'Évolution Psychiatrique*, 79 (3), 513-526.
- Hébert, M. (2014). *L'agression sexuelle envers les enfants*. (1). Puq.
- Hellen, F., Lange-Asschenfeldt, C., Ritz-Timme, S., Verhülndonk, S., & Hartung, B. (2015). How could she? Psychosocial analysis of ten homicide cases committed by women. *Journal of forensic and legal medicine*, 36, 25–31.
- Houssier, F. (2008). Transgression et recours à l'acte à l'adolescence : une forme agie d'appel à l'objet. In *Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique* 166 (9), 711-716. Elsevier Masson.

- Karmen, A. (2012). *Crime victims: An introduction to victimology*. Cengage Learning.
- Laplanche, J. et Pontalis, J. B. (1968). *Vocabulaire de la psychanalyse*. Presses universitaires de France.
- Lawson, D. M. (2015). *Family violence: Explanations and evidence-based clinical practice*. John Wiley & Sons.
- Le Bodic, C. et Gouriou, F. (2010). La criminalité sexuelle commise par des femmes : critique méthodologique et épistémologique de quelques travaux nord-américains et français. *L'Evolution psychiatrique*, 75 (1), 93-106.
- Leduc, V. (2011). L'art communautaire, un espace pour construire la reconnaissance sociale des femmes criminalisées au Québec ? : points de vue de participantes impliquées dans le projet Agir par l'imaginaire.
- Lloyd, A. (1995). Doubly Deviant, Doubly Damned: Society's Treatment of Dangerous Women.
- Mahony, T. H. (2011). *Les femmes et le système de justice pénale*. Statistique Canada.
- McWilliams, N. (1994). *Psychoanalytic Diagnosis*.
- Moulin, V. (2010). Évaluation des dysrégulations narcissiques et objectales et potentialités d'élaboration mentale chez les auteurs d'infractions sexuelles et clinique. *Psychologie clinique et projective*, 16 (1), 51-76.
- Motz, A. (2008). *The psychology of female violence: Crimes against the body*. Routledge.
- Murdoch, S., Vess, J., & Ward, T. (2010). Descriptive model of the offence process of women violent offenders: Distal background variables. *Psychiatry, psychology and law*, 17 (3), 368-384.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin.
- Pailler, J. J. (2005). Claude Balier (sous la direction de). *Revue française de psychosomatique*, (1), 177-185.
- Poncelet, V. (2007). Chapitre V : Méthodologie du récit de vie. *Cancer et histoire de vie : la part psychosomatique*. Thèse de doctorat, Université catholique de Louvain.
- Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, 173-209.
- Raoult, P. A. (2006). Clinique et psychopathologie du passage à l'acte. *Bulletin de psychologie*, (1), 7-16.
- Richardson, D. S. (2005). The myth of female passivity: Thirty years of revelations about female aggression. *Psychology of Women Quarterly*, 29 (3), 238-247.
- Roussillon, R. (1999). *Agonie, clivage et symbolisation*. Paris : Presses universitaires de France.
- Roussillon, R. (2012). On souffre du non approprié de l'histoire : on guérit en l'intégrant. *Le Carnet Psy*, (9), 36-41.
- Roussillon, R., Brun, A., Chabert, C., Ciccone, A., Ferrant, A., Georgieff, N. et Talpin, J. M. (2014). *Manuel de psychologie et de psychopathologie clinique générale*. Elsevier Masson.
- Rubi, S. (2010). Des adolescentes délinquantes. *Les cahiers dynamiques*, (1), 27-33.
- Salem, I. (2015). Excitation, pulsion et psychodrame. *Cliniques*, (2), 38-55.

- Schwartz, J., Steffensmeier, D. J., & Feldmeyer, B. (2009). Assessing trends in women's violence via data triangulation: Arrests, convictions, incarcerations, and victim reports. *Social Problems*, 56 (3), 494-525.
- Siret, R. (2005). Être femme en prison...? *Adolescence*, (4), 993-1003.
- Tardif, M., Auclair, N., Jacob, M., & Carpentier, J. (2005). Sexual abuse perpetrated by adult and juvenile females: an ultimate attempt to resolve a conflict associated with maternal identity. *Child Abuse & Neglect*, 29 (2), 153-167.
- Tasker, Y. (1998). Action Women: Muscles, Mothers and Others. *Investigating Women: Work, Criminality and sexuality*, "New Hollywood', *New Film Noir and the Femme Fatale*", *Working Girls: Gender and Sexuality in Popular Cinema*, London, Routledge, 65-88.
- Tracy, S. J. (2012). *Qualitative research methods: Collecting evidence, crafting analysis, communicating impact*. John Wiley & Sons.
- Trébuchon, C. et Léveillée, S. (2011). Abus sexuels au féminin. *Psychiatrie et violence*, 11 (1).
- Trébuchon, C. et Léveillée, S. (2016). Fonctionnement intrapsychique de femmes incarcérées auteures de violence intrafamiliale. *Pratiques psychologiques*.
- Tzitzis, S. (2004). *La personne : criminel et victime*. Presses de l'Université Laval.
- Vallerand, R. J. et Hess, U. (2000). *Méthodes de recherche en psychologie*. G. Morin.
- Welldon, E. V. (2011). *Playing with dynamite: A personal approach to the psychoanalytic understanding of perversions, violence, and criminality*. Karnac Books.
- Weizmann-Henelius, G., Viemerö, V., & Eronen, M. (2003). The violent female perpetrator and her victim. *Forensic science international*, 133 (3), 197-203.
- Zagury D. (2008), *L'énigme des tueurs en série*. Paris. Plon.

Sécurité publique

https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/ministere/diffusion/documents_transmis_acces/2016/119707.pdf [consulté le 15 septembre 2021]

STATISTIQUE CANADA (2015) Répartition selon l'âge et âge médian de la population, selon l'identité autochtone, Canada, 2011. <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-645-x/2015001/demofra.htm> (consulté le 3 novembre 2016).

STATISTIQUE CANADA (2015) Définitions. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2013001/definitions-fra.htm> (consulté le 25 juin 2022)